

BLAGNAC QUESTIONS D'HISTOIRE

Revue d'Histoire Locale - Semestriel - n° 12 (Novembre 1996)

Edité par l'Association pour l'Etude et la Présentation de l'Histoire de la Résistance et de Blagnac - CERRAVHIS

Siège Social - 7, rue Bacquié-Fonade - 31700 BLAGNAC

TABLE des MATIERES

Le blason de Blagnac	1
Compans, grand dans la retraite comme il le fut dans la victoire	3
L'hôtel de ville : reflet de son temps	11
Le cinéma à l'école	25
Les mots oubliés	30
Blagnac, petit village : vive la musique !	32
Au fil des recherches : Catherine est retrouvée - Résistance dès 1940	36
Maison de l'histoire : l'exposition	38

Responsable de publication : Germaine Ricard

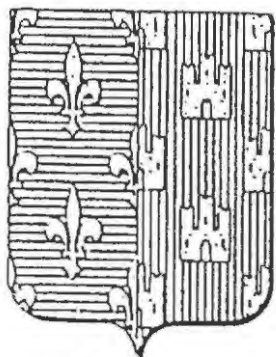
Comité de Rédaction : Alain Lauret - Suzanne Béret - Daniel Bonzom - Henri-Robert Cazalé
Gabrielle-Renée Mezeix - Jeannette Weidknnet

LE BLASON DE BLAGNAC

Les armoiries des villes et communes ne remontent pas au-delà du XII^e siècle.

La première armoirie de Blagnac

Elle était faite d'un simple écusson : d'azur semée de fleurs de lis d'or (France) et de gueules semés de châteaux d'or (Castille) armes d'Alphonse de Poitiers. C'était sûrement l'héritage de son père Louis VIII (1187-1226) roi de France de 1223 à 1226, pour les fleurs de lis d'or et de Blanche de Castille (1187-1252) sa mère qui devint reine de France, en épousant Louis VIII en 1200, pour les gueules semés de châteaux d'or.



Blagnac

Alphonse de Poitiers, huitième fils de Louis VIII, épouse en 1237 Jeanne de Toulouse fille de Raymond VII.

En 1243 il hérite du comté de Toulouse et donc de Blagnac. Il ne fait son entrée officielle à Toulouse que le 23 mai 1251.

Armoirie avec la croix du Languedoc.

Les actes municipaux sont scellés d'un cachet circulaire portant deux écussons séparés par une clef à double panneton, symbole du pouvoir de Saint-Pierre : ouvrir et fermer le paradis. Or l'église de Blagnac, autour de laquelle s'ordonne la cité, porte le nom de Saint-Pierre dont les papes sont les successeurs. Outre l'écusson décrit ci-dessus, un autre est aux armes du Comte de Toulouse (croix du Languedoc) et a sûrement un rapport

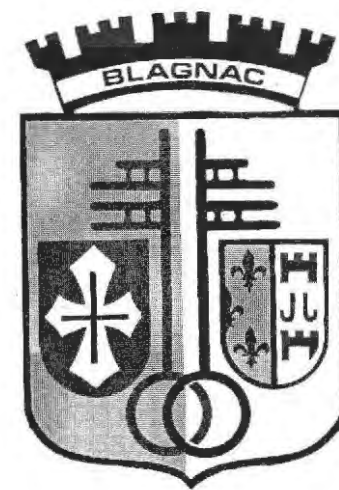


avec l'union de Jeanne de Toulouse et d'Alphonse de Poitiers devenu comte de Toulouse à la mort de Raymond VII.

Armoirie avec la couronne

C'est à la fin du XVIII^e siècle que la couronne murale fit son apparition. Napoléon 1^{er} en réglementa le port, le nombre de créneaux indiquant le rang de la ville.

Aujourd'hui il n'est point de petit village qui ne timbre ses armes de cette couronne, avantage de faire connaître à première vue une armoirie municipale.



Daniel BONZOM

BIBLIOGRAPHIE

Armorial Général de France établi par Charles d'Hauzier - 1696 -
Armoiries des communes de la Haute Garonne
Extrait du Bulletin de la société archéologique du Midi de la France 1909 (Br 8° 1135)
La Haute garonne et sa région Tome 1 1928 Léon Dutil.

Sceaux et Armoiries

L'origine des sceaux (cachets authentifiant ou fermant un document) remonte à l'antiquité et apparaît en France vers 1080. Il est l'apanage des rois et des grands dignitaires civils ou religieux. Au XII^e siècle l'usage du blason est symbole de richesse et marque la propriété.

Le 5 août 1760 une ordonnance fixe une taxe d'enregistrement de 30 livres car le "goût d'armoirie" s'étend aux bourgeois, artisans, confréries, corporations etc ..., avec un caractère plus figuratif.

La Révolution par décret du 20 juin 1790 interdit les armoiries dites "de Famille".

En 1804, Napoléon I^{er} (qui créa les armoiries d'Empire) rétablit les anciennes armes, et la Restauration conservera aussi les blasons d'Empire.

Et les abus recommencèrent ... C'est la Troisième République qui mettra au grenier cet usage abusif.

De nos jours, le droit des armoiries est libre, sous réserve de ne pas être déjà en usage, mais seuls les sceaux de l'Etat restent officiels.

Alphonse de Poitiers

En 1271, au retour de la croisade de Tunis (qui fut un désastre), Alphonse de Poitiers et la Comtesse Jeanne meurent à quelques heures d'intervalle sans héritier.

Selon le Traité de 1229, Le Comté de Toulouse est réuni à la Couronne de France. Le roi Philippe III le Hardi fera aussitôt établir les procès-verbaux de prise de possession. Blagnac devient ville royale comme Toulouse et bien d'autres. Notons que c'est lors de cette huitième croisade que meurt en 1270 Louis IX (Saint-Louis, canonisé en 1297) roi de France.

Qui est Alphonse de Poitiers ? Il est né le 11 novembre 1220. Huitième enfant du roi de France Louis VIII "Le Lion" et de Blanche de Castille, c'est un prince capétien.

En 1249, Raymond VII, Comte de Toulouse, meurt sans héritier mâle. C'est l'époux de sa fille Jeanne (élevée depuis l'âge de neuf ans à la Cour de France) Alphonse de Poitiers qui, respectant le Traité de Meaux, lui succède.

Il participera à deux croisades en Terre Sainte et sera fait prisonnier en 1250.

En 1251, le 23 mai il prend possession officiellement de Toulouse en

compagnie de son épouse. A cause d'une paralysie partielle, il résidera peu dans son nouveau fief.

Excellent administrateur, il sera à l'origine de la création d'un Parlement à Toulouse en 1270 auquel étaient favorables depuis fort longtemps l'ensemble des toulousains et de leurs autorités. Il mettra vingt ans à clarifier la situation des communes du Comté et en érigea de nouvelles (n'oublions pas que son premier acte fut de casser le testament de son beau-père qui offrait un peu trop de deniers à l'église).

Son administration fut jugée sage. Gestionnaire et homme de progrès, il se révéla aussi un organisateur d'une valeur remarquable. Il fut le premier seigneur à employer le papier au lieu du parchemin pour tous ses livres de compte.

Intègre, il ignora les mécontents, les contestataires et ne toléra aucun écart même en politique.

Il laissa donc à sa mort un Comté en parfaite santé au Royaume de France.

Gabrielle MEZEIX

BIBLIOGRAPHIE

- La Dépêche d'Août 1980, article : "Croquis d'illustres" de Jean Nasplezes.
- Huit Siècles d'Histoire, "Carbonne" de Henri Ménard, édition de 1985.
- "Sud-Ouest" de Décembre 1974, article : "Chères vieilles choses" de Pierre Paret.

COMPANS, GRAND DANS LA RETRAITE COMME IL LE FUT DANS LA VICTOIRE

Compans, fait Comte d'Empire pensait depuis quelques temps à prendre épouse. Dans cette pensée, il venait d'acheter à Blagnac, en 1809 (date du traité de Vienne) le château et la propriété dite de Maniban, dont il reste aujourd'hui, cela a été relaté dans nos rubriques, le couvent des Dominicaines. La transaction lui avait coûté 200.000 francs, payables à tempérament.

Promu comte et bénéficiant d'un congé accordé par Davout en 1811, il pouvait concrétiser son désir d'épousailles. Dignitaire d'Empire, il se devait de choisir un riche parti. C'est ce qu'il fit, on se doute qu'on s'entremet, en épousant une demoiselle Lecocq, fille d'un grand propriétaire à Paris. Le mariage fut célébré au château de Chilly, qui avait appartenu à la duchesse de Mazarin, mariée à un Grimaldi, célèbre aujourd'hui par son prince de Monaco, sa Grâce, et sa fille Sophie. (Mai - Juin 1811).

Mais un soldat ne peut s'attarder longtemps dans les douceurs d'un hyménée. Dès Novembre, il rentre en Allemagne reprendre auprès de Davout son poste de chef d'état-major. Ces postes d'état-major, fussent-ils de première importance, ne conviennent pas outre mesure à Compans, qui souhaite tenir des commandements sur le terrain. A sa demande, il est affecté à la tête de la 5^e division d'infanterie, du corps d'observation de l'Elbe.

Cependant la paix perdue, une fois n'est pas coutume, l'Empereur demande à Compans de mettre sa compétence qu'il avait démontrée dans les fonctions de chef d'état-major. En effet, le traité de Vienne avait donné lieu à des remaniements territoriaux complexes, qui nécessitaient des traités complémentaires avec les princes allemands, à savoir le Primat de Ratisbonne, le roi de Bavière, le grand duc de Wurtemberg, le roi de Westphalie. Compans eut pour tâche de réaliser l'application de ces traités, lesquels imposaient largement les vaincus et les dépossédaient de certains

de leurs territoires. Mission difficile, qui plaçait Compans en intermédiaire entre l'Empereur, représenté par son ministre des affaires étrangères, le duc de Cadore, et les princes soumis "a quia". Le général français montrant rigueur et bonne foi se tira à bien des difficultés, s'attirant le respect et même l'amitié de ses interlocuteurs. On lui offrit le grand cordon de l'ordre de Bavière, dont l'attribution à un gradé français fut soumise à l'autorisation de Napoléon, qui l'accorda.

Anticipant sur l'avenir d'alliances précaires, qui ne durèrent qu'autant que la force les imposa, précisons que lorsque au combat de Leipzig, dont nous parlerons, les Bavares trahirent l'armée impériale, Compans arracha son cordon sur le pré. A sa mort, les insignes furent demandés par le gouvernement bavarois. Le gendre du général répondit que le cordon était resté sur le champ de bataille : les Bavares n'insistèrent pas.

"Guerre et paix", c'est le livre écrit par Tolstoï ; en 1812, débute la campagne de Russie.

La Russie n'était pas concernée par le traité de Vienne. Toujours en guerre avec la France, elle entraîne à nouveau la Prusse et l'Autriche (Février - Mars 1812).

La guerre, c'est l'affaire de Napoléon en personne. Il met en ligne 11 corps d'armée. Le premier corps, de 67 000 hommes, est commandé par Davout, à la tête de 5 divisions. Compans dirige la 5^e, qui comprend le fameux 57^e de ligne. On voudra bien noter que le train personnel d'un général était énorme. Compans disposait entre autres choses de 5 chevaux de voiture, de plusieurs chevaux de selle, d'une trentaine de chevaux de trait et d'une quantité de fourgons. Las, à la fin de la retraite de Russie, le général avait tout perdu, sauf deux chevaux de selle, dont l'un, l'Hirondelle, ne tenait plus sur ses jambes, et l'autre, Lion, fut tué à Lutzen.

Mettant à profit la paix précaire, la comtesse était venue rejoindre

Compans à Mayence, où sa division était cantonnée, avec son fils, âgé de 11 mois, prénommé Napoléon comme l'Empereur qui avait accepté son parrainage. Elle s'était ensuite rendue à Lubeck, en Février 1811, où son frère était sous-préfet, puis était rentrée en France, par Luxembourg, Kassel, Francfort et Mayence, tandis que Compans gagnait la Vistule. Le 13 Avril 1812, elle mettait au monde un deuxième fils, naissance prématurée due aux fatigues du voyage.

En Juin, Compans avec sa division atteint Koënisgsberg puis passe le Niemen. En Juillet, il est à Minsk. Les Russes fuient devant, pratiquant comme d'habitude la tactique de la terre brûlée. Le 10 Juillet cependant Davout parvient à les accrocher et prend Mohilev en culbutant 2 000 ennemis. Dans le combat, le général Haxo est tué à côté de Compans. Le 23, c'est Bagration qui est accroché à son tour, mais arrive à faire retraite, tandis que Compans conduit en personne le 111^e de ligne. Dès lors, la campagne de Russie est bien lancée. Le 16 août, la Grande Armée atteint Smolensk. La tradition dit que "qui a Smolensk a Moscou".

La capitale en vue, c'est d'abord la prise de Schwardino lorsque Compans, suivant la charge de Murat, se met à la tête du 57^e, et emporte la redoute qui barre la route. C'est juché à cette place que Napoléon, deux jours après, dirige la bataille de Borodino, que nous appelons la Moskowa. Les pertes à Schwardino avaient déjà été sévères : 4 à 5 000 français, 7 à 8 000 Russes. A Borodino, ce fut bien pire : un massacre. Si on veut le point de vue russe, lire Tolstoï.

Ce jour là, combien funeste, la division Compans tenait la droite, s'opposant à la redoute de Semenskoïe.

A la tête du 57^e, qui attaque, Compans reçoit son biscaïen à l'épaule. Il doit quitter le terrain, laissant le commandement à Rapp, qui tombe à son tour. Mais le 57^e dirigé par Desaix qui a remplacé Compans, prend d'assaut la redoute. Quatorze généraux français grièvement blessés sont entassés dans une chaumine. Quand le chirurgien en chef Larrey arrive à leur chevet, seuls Compans et Teste ont survécu.

La demi-victoire de Borodino ouvre cependant le chemin de Moscou. Plus heureux qu'Hitler qui ne put y poser ses bottes, Napoléon y fait son entrée le 14 Septembre. La réception est plus chaude que prévue : les Russes ont mis le feu. Nos soldats pillent ce qui n'a pas encore brûlé. Les pelisses volées seront utiles pour l'hiver qui s'annonce.

Compans écrit à Louise : "Ce n'est pas de Moscou que je t'écris, mais du tiers de Moscou. Les deux autres tiers ont été réduits en cendres". Le 9 Octobre, le bras en écharpe, il reprend le commandement de sa division, juste pour permettre à l'Empereur de la passer en revue le lendemain.

La retraite de Russie

C'est la revue qui annonce la retraite, sur Kalonga avant Smolensk. Davout ferme la marche. Octobre n'est pas terminé que les Russes attaquent à Iarowlaw le 1^{er} corps de Davout où se bat Compans. 4 000 français et italiens trouvent la mort, ainsi que 6 000 Russes.

Ensuite, Koutousov, le vieux général en personne passe à son tour à l'attaque des débris du 1^{er} corps, sur la route de Smolensk. Il reste 15 000 hommes à peu près valides, contre les 72 000 qui avaient victorieusement franchi le Niemen, et les 28 000 qu'il y avait encore à Moscou. A ce combat d'arrière garde de Wiasma, en date du 3 novembre, Compans avec le 57^e arrête l'ennemi. Desaix, avec le 85^e, charge à la baïonnette l'artillerie russe. Pertes françaises, 15 000 à 18 000 soldats, on ne tient plus de comptes exacts.

Napoléon est écoeuré, lui qui ne voyait que victoires. Il bat froid à Davout et ne lui adresse plus la parole. Cependant, le 11 novembre, Compans arrive enfin à Smolensk. Déception amère : Smolensk exsangue a été mis au pillage. Tout le corps d'armée de Davout ne compte pas plus de 3 000 à 4 000 hommes. En fait, il ne reste, faisant retraite, que les 1^{er} et 3^e corps. A Krosnoï, nouvelle attaque de Koutousov. Compans, à l'arrière garde, perd 250 hommes. Désormais, il combat à pied. Quand il peut bivouaquer assez potablement, il écrit à sa femme, lui raconte que son épaule ne le fait plus souffrir, qu'il a récupéré une pelisse, un bonnet qui lui couvre les oreilles et des bottes en feutre. Certaines lettres arriveront, d'autres seront

interceptées par les cosaques, dont la cavalerie sauvage harcèle les malheureux.

Et maintenant, il faut franchir la Bérésina. Encore aujourd'hui, ce nom est synonyme de catastrophe. "Hier la grande armée, et aujourd'hui troupeau", dit V. Hugo, celle-ci n'atteint pas 3 000 hommes. Le 1er corps dispose au plus de 600 combattants. Napoléon s'enfuit vers Paris où il craint les effets de sa défaite, avec Caulaincourt et Duroc, laissant le commandement à Murat. Le froid atteint moins 25 degrés. Compans, lui, le bras en écharpe, continue à marcher avec ses hommes. Cela doit lui rappeler certaine campagne d'Italie, où il faisait quand même plus chaud !

Le 23 décembre, Davout avec Compans arrive à Thorn où les 1^{er} et 7^e corps ont l'ordre de se rallier. Il reste 800 officiers pour les 40 bataillons, et le 1er corps n'arrive à réunir que moins de 3 000 baïonnettes. Le 27, Compans écrit à sa femme qu'il a tout perdu, sauf deux chevaux de selle, et le sac, qu'il avait confié à un domestique, avec toutes ses cartes d'état-major. Le 25 janvier 1813, il est à Kustein, allant vers Mayence. Il est sorti indemne, à part son épaule, de l'enfer blanc.

Toujours en retraite, la campagne de Saxe

Le 14 février, loin d'obtenir une permission pour consolider sa blessure, Compans est désigné pour commander le 2^e corps d'observation du Rhin, qui doit se former à Mayence. On ne peut que s'étonner qu'une armée qui a subi une telle défaite puisse encore se reformer. Il lui fallait des hommes d'airain, et de nouvelles recrues, qu'on pompait en France dans tous les départements. C'est sans doute à cette occasion que Napoléon déclara que l'Ariège était "le pays des hommes et du fer".

La comtesse, une deuxième fois vient rejoindre Compans à Mayence. Elle arrive juste pour le soigner d'une congestion cérébrale très douloureuse. Sitôt remis, sa femme repartant vers Paris, il est désigné pour commander la 1^{re} division d'infanterie, à Hanau, sous les ordres du maréchal Marmont. C'est le 24 avril, veille de la reprise des combats. L'Empereur décore Compans de la grand'croix de l'ordre de la Réunion.

Au commandement de la garde, le maréchal Bessièrès est tué par un boulet. Berthézène, qui le remplace, reçoit de Napoléon cet ordre célèbre, écrit au crayon : "la garde, au feu!". Le feu, c'est la bataille de Lutzen. Compans et ses hommes se cramponnent à Starfield. Le général Pelleport, avec le 37^e, résiste sur place à la dernière charge de la cavalerie prussienne. On peut compter les morts : 20 000 chez les coalisés, 18 000 pour les français. Compans s'est particulièrement distingué. Son cheval Lion est tué sous lui, tandis qu'il s'oppose à la charge de Blücher, lequel avait 72 ans ... et toutes ses dents.

L'Empereur écrit ceci à sa nouvelle épouse Marie-Louise (on sait qu'il a répudié Joséphine, et que les conscrits, d'âge tendre, que l'on prend à 17 ans, comme fit Hitler à ses dernières batailles, sont appelés "Les Marie-Louise") : "L'ennemi, qui paraissait certain de la réussite de son entreprise, marchait pour déborder notre droite, et gagnait le chemin de Weisenfeld. Le général Compans, général de bataille de 1^{er} mérite, à la tête de la 1^{re} division du duc de Raguse [Marmont], l'arrêta court. 2 mai 1813".

A cette occasion, Compans aurait dû être nommé maréchal. L'Empereur ne le voulut pas, soit qu'il ne promît de maréchaux dans la défaite, soit que sa rancune contre Compans n'ait pas encore été éteinte.

Le 20, la bataille de Bautzen. On doit la victoire, victoire toujours dans la retraite, à la division de Compans. A ses côtés, Duroc est blessé, Kirchener et Bruyère tués.

Le 4 juin, l'armistice est signé.

Compans, encore glorieux dans la défaite

L'armistice avec la Prusse n'était pas la paix. Napoléon refuse les conditions jugées infamantes qui lui sont faites. La guerre reprend, marquée par de cinglants revers, bien que Napoléon, en pleine possession de son génie militaire, batte dans la retraite un corps ennemi après l'autre, les empêchant de se regrouper, grâce à la mobilité qu'il impose à ses troupes, bien inférieures en nombre, et subissant les défections successives de leurs alliés d'occasion.

Victoire devant Dresde, le 29 août 1813, Compans en première ligne contre

les Autrichiens, Russes et Prussiens, mais la palme revient à la brigade Joubert. Moreau, passé à l'ennemi, se battait contre nous : grièvement blessé, il meurt le 2 septembre.

Le 15 et 16 octobre, c'est la bataille de Leipzig, où les Bavaois se retournent contre nous. Compans arrache la décoration que ceux-ci lui avaient décernée. Sa division, la 1^{re}, est en ligne contre le centre ennemi. Demi-victoire, coûteuse en hommes : sur les 20 000 du 6^e corps, 6 à 7 000 sont mis hors de combat. Au même moment, au sud de Leipzig, Napoléon rencontrait l'armée de Schwarzenberg. Encore une victoire partielle, à la suite de quoi l'Empereur ordonne le retrait sur Leipzig.

Là, comme ont fait les Bavaois, les Saxons trahissent. Leur artillerie tire sur nos troupes. Compans est grièvement blessé à la jambe par un boulet. Il avait reçu de Marmont un ordre imbécile qui l'envoyait à la boucherie. Il le lui avait fait remarquer, très vivement, mais eut à coeur d'obéir. La division est décimée, le cheval de Compans éventré en même temps qu'il est blessé. Leipzig est abandonné.

Compans évacué traverse Hanau et arrive à Paris début novembre avec un début de gangrène. Il refuse l'amputation, et sa robuste constitution lui permet d'échapper. Il peut gagner Blagnac, où il retrouve son père, qu'il n'avait pas vu depuis 1802.

La campagne de France.

Compans, pour une fois, est vraiment indisponible. On le charge d'abord d'un travail administratif. Mais le temps presse, l'ennemi envahit la France. L'Empereur lui donne l'ordre, le 23 mars 1814 de reformer une division à Sézanne, à partir des fuyards et des "Marie-Louise". Compans parvient à regrouper 7 à 8 000 déserteurs, mais c'est insuffisant pour tenir Sézanne, Marmont, qui devait rejoindre n'ayant pu le faire. Le 26 au soir, cependant, à Coulommiers avec Vincent, il peut disposer de 1 000 fantassins, 8 canons, 1 300 cavaliers de Marmont, et bientôt il compte 6 000 hommes.

Le 27, devant Meaux, c'est la débâcle de ces troupes disparates. Compans



Tableau existant à Pantin de Compans défendant Paris sous les ordres du maréchal Marmont qui signa la reddition sans en référer à Napoléon.

se replie sur Paris. Le 28, il occupe Claye, tenant tête à 30 000 ennemis, avant de se replier sur Vert-Galant. Marmont et Mortier, au secours de Paris comptent 42 000 hommes contre 110 000. Compans en contrôle un peu plus de 5 000. La bataille a lieu aux portes de Paris, à Pantin, Pré Saint Gervais, Romainville, où se tient Compans. Par trois fois, celui-ci repousse l'ennemi, avant d'être délogé des bois par le prince Eugène en personne. Le 30 mars, il s'établit au Pré Saint Gervais où sa résistance suscite l'admiration. La ville de Paris donnera le nom de Compans à une des rues des Buttes Chaumont, et le nom de Compans sera inscrit sur l'Arc de Triomphe.

Mais le 30 au soir, Marmont rend Paris, sans en avoir référé à l'Empereur, qui le tiendra pour un traître. Ce sont les adieux de Fontainebleau, le 1^{er}

avril l'abdication de l'Empereur, qui s'en remettant à son principal ennemi, l'Angleterre, - laquelle ne s'est pas engagée sur les champs de bataille européens sauf en Espagne à partir du Portugal, mais a été l'âme de toutes les coalitions - , est exilé sur l'île d'Elbe.

Retour à Blagnac

Compans et son épouse partent pour Blagnac, après avoir hébergé un temps à Paris la princesse d'Eckmühl [Mme Davout] dont l'hôtel est occupé par le grand duc Constantin. Louis XVIII arrive, dans les fourgons de l'ennemi. Mais en son nom, c'est encore la France. Compans est militaire, "il ne fait pas de politique", il se soumet au nouveau régime. Ses capacités reconnues, il est appelé à faire partie du Conseil Supérieur de la guerre, avec mission de préparer l'ordonnancement de la nouvelle armée. A ce titre, il vote après les 100 jours, la mort du maréchal Ney, ce dont l'Histoire lui tiendra rigueur. Peut-être arriva-t-il à se protéger de l'animosité des seides des princes, notamment du comte d'Artois, qui le hait. C'est en mission à Toulouse, que Compans apprend le débarquement de Napoléon, au golfe Juan, retour de l'île d'Elbe, (février 1815). Davout l'appelle immédiatement à Paris. Napoléon lui désigne un commandement à Metz, sous les ordres de Reille, moins ancien que lui. La dent que l'Empereur a toujours contre lui, pour cause politique, peut expliquer cette petitesse : "Tu as peut-être été le meilleur de mes soldats, si tu n'es pas mort comme Lannes, peu m'en chaud, ne m'as-tu pas désigné digne d'être ton Empereur quand je l'ai demandé, je suis redevenu Empereur sans que tu y puisses rien, j'ai peut-être besoin de toi, mais je te nomme en sous-ordre !" Compans, qui a sa dignité, refuse la nomination. C'est peut-être de cela, que Louis XVIII, qui s'était enfui de Paris vers Gand en oubliant sa tabatière sur un coin de cheminée, se souviendra en n'associant pas Compans à la dernière épopée de Napoléon : "Waterloo, Waterloo, morne plaine ..." (V. Hugo).

Davout, dans un dernier sursaut, après cette catastrophe, comptait encore sur Compans pour défendre Paris une nouvelle fois. Mais la capitulation intervenait, et de l'île de Ste Hélène, on ne pouvait revenir.

A nouveau, Blagnac.

Compans retrouve son château de Blagnac, avec femme et enfants. Nous avons dit dans notre article de présentation, comment Compans, sommé de comparaître devant un conseil de guerre éventuel, soumis pour cela à une enquête diligentée par le duc d'Angoulême, est menacé de mort par le même groupe de Verdets qui vient de massacrer à Toulouse le général d'Empire Ramel, au moment même où Louis XVIII, plus soucieux de vérité, le nomme pair de France (15 août 1815). Une petite France, plus petite que lorsque Napoléon s'empara du pouvoir, avec les Cosaques à Paris et Wellington à Toulouse. Certes, on avait eu la gloire, avant la défaite. Il fut un temps où on eut la défaite sans la gloire. Dans les deux cas, on s'en est remis. Mais on ne nous en voudra pas de refuser de crier : "A la prochaine !"

A 46 ans, ce qui n'est pas vieux, Compans se retire de la vie publique. Le 13 juin 1816, son épouse bien aimée est morte en donnant naissance à une petite fille, qui par la suite se maria à Henri Ternaux. Un des enfants qui prit le nom de Ternaux-Compans, signa la biographie qui nous a permis de rédiger cette chronique.

Le maréchal Davout, qui avait été le plus cher compagnon de Compans, mourut le 1^{er} juin 1823. Compans qui partagea sa vie entre Blagnac et sa propriété de Castelbiague, près d'Aspet, survécut de longues années, jusqu'au 10 novembre 1845. Ses obsèques eurent lieu à Blagnac, son inhumation à Salies du Salat. Sa statue fut inaugurée le 14 septembre 1851. En marbre de Saint Béat, exécutée par l'auteur de la statue de Riquet qu'on voit à Toulouse, elle représente, sur une petite place de Salies, Compans, le bras en écharpe, blessé à Borodino, avec les 6 lances de son blason comtal. La manifestation donna lieu à un grand concours du peuple, invité à un repas en plein air, et à des discours officiels dont le ton ampoulé prête aujourd'hui à sourire, alors que le destin de ce héros d'essence régionale, qui fut, nous l'avons montré, éminent homme de guerre sans avoir oublié d'être un homme de coeur, nous tirerait encore aujourd'hui des larmes. En

souvenir de ses souffrances, des compagnons qui furent tués à ses côtés, et des millions de morts, pour la Révolution, d'abord, pour l'Empereur ensuite, et surtout pour la grandeur de la France, leurs cendres, fussent-elles refroidies, méritent le respect.

H.R. CAZALE

DOCUMENTS - extraits de "Le Général Compans par son petit-fils M. Ternaux-Compans - Paris, Librairie Plon 1912.

Ouvrage aimablement communiqué par M. Sicard qui rassemble des documents relatifs au Général Compans.

Lettres de Russie de Compans à sa femme

Blessure de Compans à la bataille de Schwardino, veille de celle de La Moskowa (Borodino)

Au bivouac près de Morjac
ce 7 septembre 1812.

J'emprunte la main de mon ami Cellier, ma chère Louise, pour te donner de mes nouvelles. C'est te dire que je suis blessé, mais que cela ne t'inquiète point ; ma blessure, qui n'est qu'une forte contusion sur l'épaule sans lésions, ne m'empêchera pas de mettre deux lignes de ma propre main au bas de cette lettre : crois tout ce que je te dis de ma blessure, c'est la franche vérité.

Ma division eut avant-hier une affaire des plus brillantes. Elle enleva avec la plus grande valeur une position retranchée qui était indispensable à l'Empereur pour arriver au camp retranché des Russes que nous avons attaqués aujourd'hui. Ma division était encore chargée de l'attaque d'une redoute presque inexpugnable. Après un combat le plus opiniâtre, le 57^e régiment est parvenu à s'en emparer au moment où je venais d'être blessé d'un coup de biscaïen à l'épaule droite.

Le général Rapp, que l'Empereur avait désigné pour me remplacer, a été blessé lui-même après une demi-heure de combat.

Le général Desaix, désigné pour aller remplacer le général Rapp, a été aussi blessé quelques instants après.

Tu vois, d'après cela, ma bonne amie, qu'il faisait bien chaud aux environs de cette redoute.

Le général Dupellin, le colonel Simmer furent légèrement blessés à mon affaire d'avant-hier.

Le général Teste l'a été grièvement à celle d'aujourd'hui. Mes aides de camp ; les adjoints de l'état-major ou leurs chevaux ont tous attrapé quelque chose dans ces deux affaires. Mais, à l'exception du capitaine Perrier qui a la cuisse traversée d'une balle, aucun n'a été dangereusement blessé.

Le général Romeuf a été fortement blessé. Le prince l'a été aussi, mais très légèrement.

Si quelque chose peut me consoler des pertes que ma division a faites dans cette journée, c'est qu'elle a toujours rempli l'objet que se proposait l'Empereur, de qui j'ai constamment reçu verbalement des ordres d'attaque.

J'ai la main un peu fatiguée de la secousse que j'ai éprouvée ce matin dans tout le bras droit au moment où j'ai été frappé par le biscaïen. Cependant cela ne m'empêcherait pas de t'écrire plus longuement s'il m'était possible de prendre dans mon lit une position un peu plus commode ; je me bornerai donc, ma chère Louise, à t'embrasser mille fois de tout mon coeur et te prier de donner vingt baisers pour moi au petit Mimique et à me renouveler au souvenir de ta famille que j'aimerai comme toi toute ma vie. Donne de mes nouvelles aux divers membres de la mienne, car si j'écrivais trop dans ce moment cela pourrait me faire mal.

Adieu, tout à toi, je t'écrirai tous les jours quelques mots.

Le Général comte Dominique Compans.

Bons baisers de Moscou ! ... malgré les Cosaques.

Moscou, le 23 septembre 1812.

Ce n'est pas de Moscou que je t'écris, ma chère Louise, mais du tiers de Moscou ; les deux autres tiers ont été réduits en cendres. Le bulletin de

l'armée te mettra au courant de cet horrible événement qui fera époque dans l'histoire.

J'ai couru, ma chère amie, un danger assez ordinaire à la guerre, mais d'une espèce nouvelle pour moi. J'y ai heureusement échappé. A huit heures du matin, je fus réveillé par un bruit de canon que me surprit d'autant plus qu'il ne venait pas de très loin et que j'étais encore à une douzaine de lieues des avant-postes de notre armée. Mon chirurgien, que je fis sortir pour écouter rentra aussitôt et me rapporta que ce canon se faisait entendre à environ deux lieues de nous sur la route que nous avions parcourue la veille. Je ne doutai plus, et je ne me trompais pas, que quelque parti de cosaques ne se fût porté sur les derrières de l'armée pour y enlever quelque convoi. J'ordonnai qu'on mît de suite mes chevaux (à ma voiture) et qu'on m'en conduisât un de selle. Tout cela se fit assez rapidement et l'on ne mit pas moins de célérité à m'habiller. A peine fus-je à cheval que je vis arriver ventre à terre un officier d'état-major qui avait passé la nuit au même château que moi, qui m'annonçait qu'il venait de rencontrer une centaine de cosaques sur la route, à une demi-lieue de ce château et qu'il m'engageait à m'acheminer en toute diligence sur Moscou. Il n'y avait certainement pas de meilleur parti à prendre et les premiers tacticiens du monde m'en auraient indiqué un autre que je n'aurais pas moins suivi celui-là ; je m'acheminai donc paisiblement sur Moscou. Je fis par prudence une lieue à cheval et je n'hésitai pas à entrer ensuite dans ma voiture d'où je ne sortis qu'à mon arrivée dans mon logement. Je ne pense pas que l'expédition du parti des cosaques ait eu de grands résultats. Le convoi auquel j'ai toujours pensé qu'ils en voulaient était assez bien escorté et ils auront trouvé à qui parler ; mais mes fourgons n'avaient pu arriver la veille aussi loin que moi. Ils étaient restés en arrière, sans doute de deux ou trois lieues. Je n'ai plus eu de leurs nouvelles quoique j'aie envoyé hier un gendarme au-devant d'eux à quatre ou cinq lieues d'ici. Il est donc fortement présumable qu'ils auront été la proie de la rapacité de MM. les cosaques. C'est sans contredit une grande perte pour moi, mais elle ne me causerait pas le moindre regret si avec mes fourgons je ne perdais quatre bons domestiques et une collection de cartes très

précieuses. Il me reste dans ma voiture assez d'effets pour ne pas en manquer, et notamment mes deux grands uniformes.

-... Moscou avant sa ruine m'eût offert de grands moyens de me procurer de quoi te faire un cadeau, mais cette malheureuse ville, dans le déplorable état où elle a été réduite, renfermera-t-elle encore un seul objet que je puisse t'offrir ? J'en doute ; cependant j'ai mis plusieurs personnes en course et s'il est possible de découvrir quelque chose que je croie pouvoir t'être agréable, l'acquisition en sera faite à ma très grande joie ; dans le cas contraire, j'attendrai une occasion plus favorable que je ne laisserai pas échapper.

Moscou, le 25 septembre 1812.

... Mes fourgons sont bien réellement tombés dans les mains des cosaques. François qui s'en est échappé m'a donné ce matin cette fâcheuse nouvelle. Pierre, Valentin et Janvier sont prisonniers, les levriers le sont aussi, à l'exception de Vénus qui, une quinzaine de jours avant cet événement, avait jugé convenable de faire une nouvelle sortie dont elle n'est point encore de retour. Avec les fourgons et une charrette je perds seize chevaux. Comment pourrai-je remplacer tout cela, je l'ignore. Les chevaux sont d'une rareté extrême. Ceux de ma voiture qui étaient déjà vieux sont réduits de cinq à trois ; deux ont déjà succombé, les trois autres menacent ruine. Mes chevaux de selle sont encore tous vivants mais bien maigres et bien fatigués.

Voilà, ma chère Louise, ton époux ruiné ; mais ne sois pas plus chagrine que lui de son malheur, tout ira bien.

La retraite de Russie

Smolensk, le 14 novembre 1812.

Je suis ici depuis hier, ma chère Louise, il est probable que j'en repartirai demain ou après-demain pour me rapprocher encore de toi. Notre marche est très lente. J'ignore encore où nous prendrons des cantonnements.

Nous éprouvons ici un froid assez vif, mais les fourrures de Moscou nous en préservent. Nous sommes très bien couverts.

Je te dois une description, c'est celle de mon costume qui m'a fait surnommer le Tartare par quelques-uns de mes camarades.

Bonnet de velours cramoisi garni de martre zibeline, le même dont tu me fis cadeau à Hambourg.

Habit frac sans broderie ni épauettes, rien de tout cela ne pouvant être vu et mon épaule droite ne voulant pas d'épauette.

Culotte bleue.

Bottes longues.

Et par dessus tout cela, une redingote bien ample, fourrée en très bonne peau de renard garnie en queues de martre zibeline.

Cette fourrure dont le collet couvre les oreilles et qui descend jusqu'à la cheville ne laisse apercevoir que mon bonnet et les pieds de mes bottes.

Par-dessus cette fourrure, je place mon épée portée par un ceinturon de velours cramoisi brodé en or. Les trois étoiles qui sont à la dragonne sont les seules marques auxquelles on puisse reconnaître mon grade. Je me suis permis le bonnet à la place du chapeau pour préserver mon cou du froid qui aurait nui à la guérison de ma blessure ; c'est-à-dire au rétablissement de mon bras droit. Voilà, ma chère amie, le portrait en pied de Compans le Tartare qui a quelquefois sa barbe de quinze jours.

Sa santé est parfaite et son bras, malgré les bivouacs et la rigueur du climat et de la saison, recouvre tous les jours une partie de ses forces.

Thorn, le 30 décembre 1812.

En t'entretenant de mes pertes dans ma dernière lettre, ma chère Louise, j'oubliai de te dire que j'avais eu le bonheur de conserver ; 1° ton portrait que je porte toujours sur moi ; 2° l'anneau, emblème de la foi conjugale, que tu me donnas à Paris ; 3° mon cordon de montre fait de tes cheveux et

orné d'une clef où ton nom est représenté par des pierreries. Cette clé cependant n'existe plus dans son intégrité : le saphir représentant un S et le cristal de roche qui renfermait de tes cheveux sont perdus depuis longtemps, je ne sais par quels accidents ; 4° mon portefeuille particulier renfermant ma correspondance et mes comptes avec toutes les personnes avec lesquelles je suis en relations d'affaires et plusieurs autres papiers précieux. Ce portefeuille contenait aussi la collection que j'avais faite de tes lettres et plusieurs autres papiers intéressants ; mais comme après le passage de la Bérézina où il fut sauvé par les soins du jeune Louis à qui je l'avais particulièrement recommandé, il dut nécessairement le porter sur ses épaules, je ne pus me dispenser de l'alléger en sacrifiant ta correspondance et beaucoup d'autres papiers que j'aurais bien désiré pouvoir conserver. Ce sacrifice me fut bien pénible, ma bonne Louise ; tu dois en être bien convaincue, mais il était indispensable ; le pauvre Louis, très affaibli par le froid, les privations et les fatigues a dû porter le portefeuille plus de quinze jours, indépendamment de beaucoup d'autres choses à son usage. Je ferai soigneusement une nouvelle collection de tes lettres et je me plais à espérer que je serai assez heureux pour les conserver...

Ainsi s'arrêtent les extraits que nous donnons d'après le livre de Ternaux-Compans, des lettres émouvantes de Compans à la Comtesse, depuis la Russie. Y paraît l'amour profond qui les unit, en dépit d'un mariage qui fut de complaisance. Après la mort en couches de son épouse, le général demeura inconsolable.

L'HOTEL DE VILLE : REFLET DE SON TEMPS

Dans nos cités, la mairie, moins visible que l'église dont le clocher pointe haut dans le ciel, est pourtant très fréquentée par les habitants. En effet, elle leur offre les services absolument nécessaires à leur vie de tous les jours.

A Blagnac, cet édifice a bien changé. De la modeste "maison commune" de la fin du XVIII^e siècle à notre imposant "Hôtel de Ville" actuel en passant par la "mairie - école", il s'est agrandi à cause de l'essor démographique et son architecture a subi l'influence "des modes".

Pour ces raisons ce monument dont nous allons relater l'histoire est le reflet de Blagnac et des différentes époques qui ont vu ses changements.

LA MAISON COMMUNE

Avant la Révolution de 1789 et même quelques années après, le Conseil Général de la Communauté blagnacaise formé des consuls et des notables se réunissait dans une "maison de ville" (ou "hôtel - de - ville").

Bertrand LAVIGNE en parle dans son livre sans la situer : c'était "une maison à haut et bas étage servant de maison de ville et dans laquelle on fait les écoles".

Elle devait être près du cœur du village, peut-être dans la rue de l'Eglise (voir revue "Blagnac, Questions d'Histoire, numéro 7, page 15).

● Les boucheries

Le 12 Janvier 1777, justement dans cette maison de ville, les consuls, les représentants des Bientenants, les notables et de nombreuses autres personnalités sont assemblés.

Le Sieur Durand, premier consul, expose que la communauté n'a pas en "propriété" une maison pour la boucherie. Le boucher "doit louer à gros frais une maison pour cet objet", ce qui l'oblige à vendre sa viande très

cher. Cela provoque "journallement les plaintes et les murmures des habitants et notamment des pauvres malades qui sont hors d'état de pouvoir acheter la viande dont ils ont besoin ..."

Le premier consul propose donc d'acquérir une maison pour le boucher afin que celui-ci diminue le prix de la viande.

Cet achat se ferait en vendant "une petite isle, ne portant aucun revenu, d'environ deux arpents et demy, appartenant à la communauté ... située le long de la rivière Garonne joignant le port de Blagnac ... souvent inondée et exposée à être détruite, se trouvant de niveau avec la Rivière qui n'est pas encaissée dans ce local ...". Il faudrait faire des travaux pour conserver cette île, mais la communauté est "hors d'état de faire les réparations le long de la dite Rivière pour mettre en défense son terrain ...".

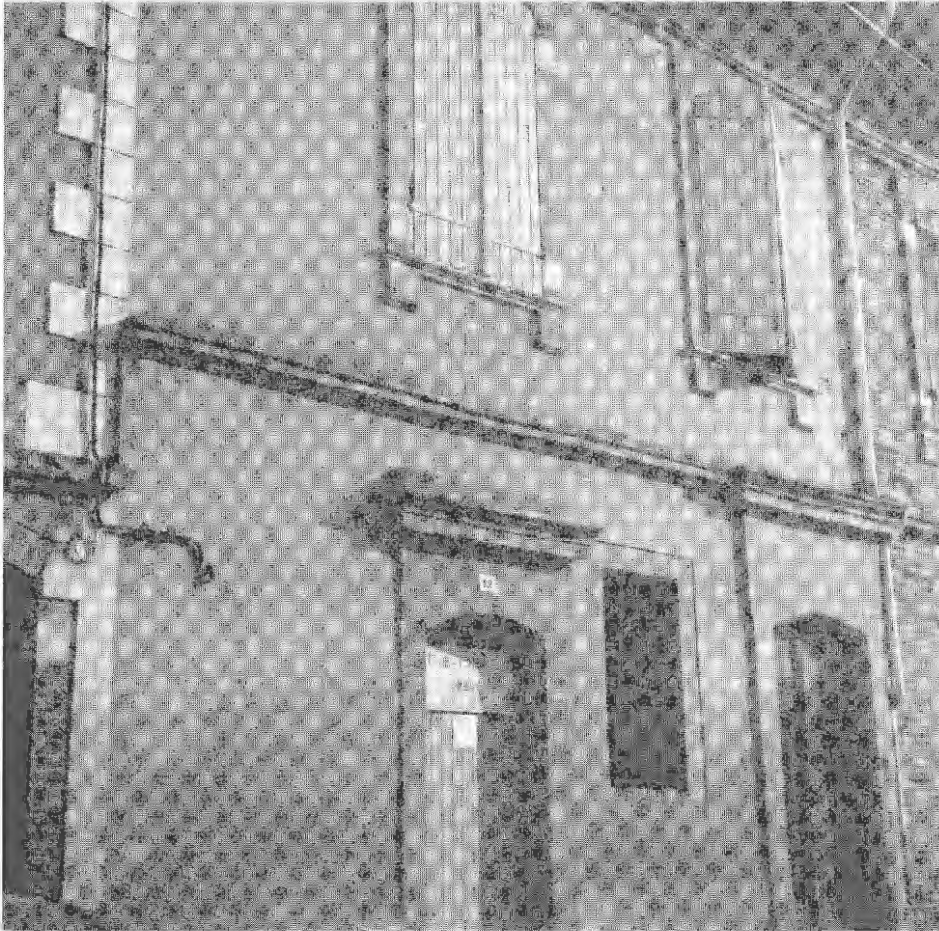
La vente de cette île n'apporterait donc que des avantages à la communauté. De plus, il est bien stipulé dans le compte-rendu de cette réunion que "l'acquéreur payera tous les frais de l'adjudication et sera tenu en outre de laisser le port de Blagnac libre ..." et même si quelque accident imprévu survenait "il sera tenu de fournir un passage dans le terrain vendu" pour accéder au port. Il devra aussi "laisser la gourgue qui est à présent existante pour faire blanchir le lin et le chanvre ..."

Le 4 Mars suivant Monseigneur l'Intendant par une ordonnance envoyée de Montpellier autorise la vente de l'île.

L'adjudication a lieu. Le plus offrant est le Sieur Abel, marchand tapissier de Toulouse, pour la somme de 1600 livres

Il faut maintenant chercher une maison à ce prix là et qui convienne à la boucherie. Le Sieur Durand en propose une. Mais comme il ne peut "produire les titres de propriété", par mesure de "sûreté" son offre est rejetée. D'autant plus qu'une "plus propice" est trouvée. Elle appartient à Jeanne Barès, originaire des environs de Lombez et épouse depuis 1744 de

Jean Gaspard Bastide, pur Blagnacais exerçant le métier de passementier. Jeanne Barès était au service du Sieur Jean Puntis. Celui-ci, décédé en Février 1776, lui a fait don de sa maison "composée de deux corps séparés par un mur de refente".



La Maison Commune : vue extérieure (Coll. J.L. Rocolle)

Le 25 Août 1777, l'acte d'achat de la moitié de cette maison et de ses dépendances est passé devant Maître Monna, notaire à Toulouse, au prix de 1600 livres.

Les boucheries quittent "l'île de devant Blagnac", dite aussi de la "Badorque" du nom d'une petite construction servant d'abattoir et s'installent dans les locaux nouvellement achetés.

Cette maison "chargée d'Histoire" appartient toujours à la commune de Blagnac. Elle est située au 12 rue du Vieux Blagnac. et a été transformée en appartements.

● Prison et police municipale

L'année 1789 passée, François Cantayre est élu maire (voir le numéro 1 de notre revue).

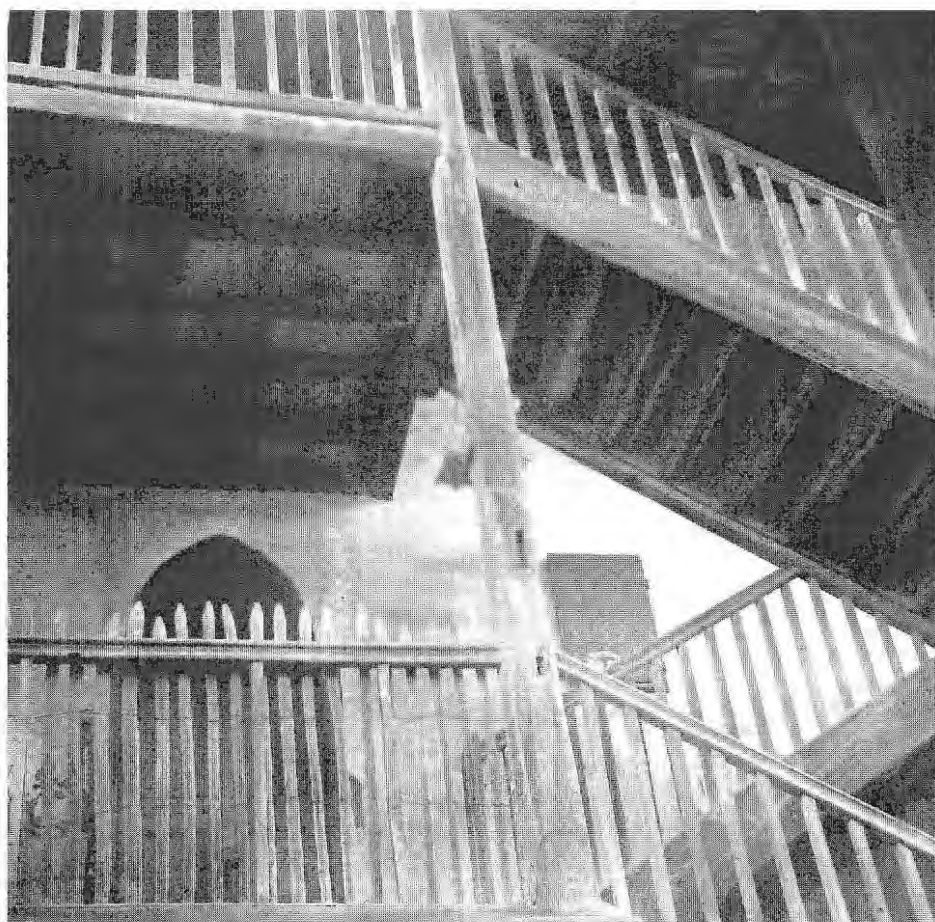
Le 18 Mai 1790, il informe le conseil général de la commune, c'est à dire les officiers municipaux et les notables que "d'après le décret de l'Assemblée Nationale qui supprime les honneurs et charges seigneuriales, la communauté, se trouve dépourvue de prison".

(Auparavant le Baron ne donnait pas ce souci aux habitants puisque lui seul jouissait du droit de justice).

Tous sont unanimes pour penser qu'il est impossible de se passer de prison et d'un corps de gardes "pour réprimer la licence des gens mal intentionnés ou qui désobéiraient aux règlements de police et des malfaiteurs ..."

Le 16 Mai 1791, personne ne sait encore où installer la prison. Aussi, il est demandé à Monsieur l'Ingénieur du district de Toulouse de "se rendre sur les lieux pour vérifier le local qui serait le plus propre et le moins dispendieux ..."

Mais la recherche reste vaine. Aussi le 12 Novembre suivant, il est décidé que "le tribunal de police correctionnelle ou la police municipale siègera, après quelques réparations, au-dessus des boucheries, dans une salle du premier étage". Ce tribunal est présidé par le juge de paix du canton, le Sieur Dupré. Le sicur Pierre Toulouse, premier assesseur pourra le remplacer en son absence aidé des Sieurs Gilibert Pressac, Antoine Mus et Mathieu Cassaigne.



La Maison Commune : vue intérieure (coll. J.L. Rocolle)

Après l'adjudication au mois de Mai 1792, les réparations sont effectuées par le Sieur Bertrand Caumon à partir d'Octobre jusqu'en Janvier 1793. La petite prison jouxte les boucheries au rez-de-chaussée et la salle du haut peut accueillir les membres du tribunal de police ainsi que ceux du conseil municipal. La maison acquise en 1777 est ainsi devenue "la maison commune".

● L'incendie de 1836

Mais le bâtiment est ancien et après quelques années d'utilisation des travaux de réfection doivent être entrepris. En 1816, il s'agira seulement d'un simple aménagement des salles du haut afin d'avoir "une salle du conseil particulière et séparée où le peuple qui doit venir ne se confonde point avec les autorités..."

Deux ans plus tard, cela devient plus sérieux. En effet, la décision de faire des réparations très importantes et très urgentes est prise le 10 Novembre 1818 par le conseil municipal sous la présidence du maire Gervais Gaillard et sera très vite approuvée par le préfet. Il est vrai que la rapidité s'impose : "l'escalier pour monter à la salle des séances est dans un très mauvais état, les marches sont brisées ou gangrenées en partie, plusieurs barreaux de la rampe manquent ou sont vermoulus, une partie de la cloison de la cage est détruite et les enduits sont dévorés par le salpêtre. Les murs de l'affachoir (vieux mot occitan d'étymologie latine, employé dans la région toulousaine pour désigner l'abattoir) sont rongés en grande partie par le salpêtre, les pieds-droits des portes sont presque entièrement détruits. Les murs de la prison contiguë sont encore dans un plus mauvais état, il y a même une brèche considérable du côté du jardin ..."

En 1834, la toiture est refaite, la porte de "l'affachoir" brisée par un coup de pied d'un boeuf, réparée et la façade peinte en jaune paille.

Mais l'incendie qui va ravager en grande partie la maison commune dans la nuit du 13 au 14 Octobre 1836 va entraîner encore plus de travaux et de nombreux ennuis ou tracasseries pour les membres du conseil municipal et pour les Blagnacais.

Nous avons vu que la commune de Blagnac n'avait acheté que la moitié gauche de la maison à Jeanne Barès. Au moment de l'incendie, le Sieur Yves Suran, menuisier, habite la partie droite et emprunte le même couloir et le même escalier que les agents municipaux.

Le feu prend, vers les onze heures du soir, à un tas de copeaux dans son galetas.

L'évènement alimente les conversations. Diverses versions circulent : des étincelles venant des cheminées proches ont provoqué ce feu ou celui-ci est le fait d'une négligence d'Yves Suran. L'opinion des Blagnacais est partagée.

Une enquête est ouverte pour essayer de connaître les véritables causes de cet incendie.

Le 23 Avril 1837, M. Marty, architecte, vient inspecter les lieux et interroger Yves Suran, Isaac Lamolinerie et le Sieur Matali, ses voisins.

On peut lire dans son rapport du 28 Avril suivant que "les flammes ont dévoré en un instant une cloison en planches qui fermait une grande ouverture du côté de la maison commune et de là, le feu a porté ses ravages dans toute la maison ... Au moment de l'incendie, le vent du sud soufflait dans toute son impétuosité, il aurait porté les étincelles sorties des cheminées les plus voisines situées à l'est plutôt sur la maison commune que dans le galetas ; d'après cela, le feu aurait commencé chez le Sieur Yves Suran par une cause que nous ne connaissons pas sans qu'aucune circonstance voisine n'y ait eu la moindre part ..."

Les voisins de Yves Suran, qui d'ailleurs affirment qu'il n'y avait aucun feu dans leur cheminée la nuit de l'incendie, sont totalement mis hors de cause. Il n'en est pas de même du Sieur Yves Suran auquel les conseillers municipaux voudraient faire payer les dégâts. Mais, comme sa négligence n'est pas établie, il est interdit à la commune d'entrer en justice contre lui par une lettre préfectorale adressée au maire Jean Miquel, le 9 Décembre 1837.

Le cahier des charges, établi le 1er Décembre 1836, donne un aperçu des travaux à exécuter après cet incendie dans lequel une partie des archives a disparu. "Il faut d'abord enlever le vieux carrelage du premier étage ainsi que tous les bois à demi brûlés qui sont encore soutenus par les murs. Ensuite, la chambre du conseil, le cabinet des archives et le vestibule en entrant seront carrelés avec du carrelage de Castelnaudary ou de Bouloc ; le plancher qui couvre le premier étage sera refait en entier avec

du bois de la meilleure qualité venant de la vallée d'Aure ; l'escalier devra être entièrement remplacé."

L'adjudication se fait le 23 Avril 1837. Les travaux de réparations de la mairie sont confiés au Sieur Bernard Lartet, charpentier domicilié à Toulouse, rue Lafayette, pour la somme de 1547,96 francs et la reconstruction de l'escalier à son cousin le Sieur Jean Terret au prix de 481,40 francs.

Les travaux doivent commencer sans tarder car "les eaux pluviales tombent sur le premier plancher préservé de l'incendie et si on attend trop, il faudrait tout reconstruire."

Les flammes ayant tout dévoré, le rachat du mobilier s'impose ainsi que celui du buste de Louis Philippe.

Bientôt, l'abattoir change d'emplacement (voir notre Revue N° 9, page 17) et la petite prison reste. Les "anciens" blagnacais s'en souviennent ou en ont entendu parler par leurs parents, mais aucun n'a pu dire si elle avait réellement servi.

De nos jours encore, ce premier "hôtel-de-ville", datant sûrement de plusieurs siècles comme les autres "maisons de village" de ce quartier, offre au regard la belle teinte de ses briques entourant portes et fenêtres cintrées ou posées en saillie au-dessus des portes et le long de la façade.

LA MAIRIE - ECOLE

Les années passent et la "maison commune" demande sans cesse des réparations qui coûtent cher et qui n'apportent pas toujours le résultat attendu. La commune "ne vient pas à bout" de la vétusté de cette bâtisse. Dès 1865, le maire Pierre Debax et ses conseillers envisagent une construction nouvelle.

L'entretien difficile de cette maison et le mauvais état de l'école des garçons les poussent à vouloir "doter la commune d'un établissement qui servirait à la fois de mairie et de maison d'école". (Voir notre revue numéro 7, page 9).

● La recherche d'un emplacement

En 1865, la mairie et les conseillers municipaux pensent reconstruire et agrandir la mairie "actuelle" en achetant à un prix convenable les locaux et terrains des Sieurs Suran, Fleurian et Brun. Mais les deux premiers "demandent 8 000 francs pour les deux immeubles qui en valent à peine la moitié". D'après Pierre Debax, il faut "chercher ailleurs le terrain dont nous avons besoin pour doter notre commune d'un établissement qui doit être un des principaux ornements ..."

En Septembre 1865, le maire a déjà contacté de nombreux Blagnacais un peu trop "gourmands" semble-t-il.

Par exemple, M. Crucq, un capitaine à la retraite, ne cède pas sa maison et son jardin Grande Rue Saint Exupère (aujourd'hui rue Bacquié-Fonade) à moins de 12 000 francs ; M. Jougla, rue de la Croix Blanche, demande à lui seul 14 000 francs de son immeuble trop petit pour y installer la mairie et l'école et auquel il faudrait ajouter, pour le démolir ensuite, le chai de son voisin M. Bégué qui en veut 1 000 francs ; M. Bertrand vend 15 000 francs son hangar et son terrain de 1000 mètres carrés boulevard du Sud (actuelle Place Hérisson) ...

M. Ferradou, conseiller municipal, fait remarquer "que ces acquisitions, plus la démolition coûtent trop cher et qu'il vaut mieux acquérir un terrain nu". Il propose "d'acheter une partie du jardin de la veuve Darolles, situé au local de la rue de la Croix Blanche." M. le maire promet d'aller voir cette dame. Cette démarche ne donnera rien de positif.

En Mai 1866, la mairie et les conseillers municipaux n'ont toujours pas trouvé un local qui conviendrait à la fois par sa grandeur et son prix.

C'est alors que M. Jean Lavigne cadet (frère de Bertrand, auteur de "l'Histoire de Blagnac", ainsi que de Pascal et de Jean Lavigne aîné) va sauver la situation.

Il propose "vu l'embarras où se trouve le conseil municipal (dont il fait

partie), de vendre à la commune pour la somme de 7 000 francs un terrain où se trouvent déjà une maison avec écurie, remise, cellier, hangar et basse cour et un beau jardin avec un puits et parfaitement clôturé ..."

Ce terrain lui appartient depuis 1837 et lui vient de la succession de son père. Sa superficie, dépendances comprises, est de 1732 mètres carrés. Il est situé à l'extrémité de la rue de l'Oratoire (aujourd'hui rue Lavigne), "confrontant du Nord Hilaire Delaux, du Levant Pascal Lavigne, du Midi la rue de l'Oratoire et du Couchant Jean Lavigne aîné."

Vu cette situation "au centre de la commune et sur la plus belle rue" et le prix demandé, le conseil municipal "autorise M. le maire à traiter avec M. Lavigne, à faire dresser un avant-projet et à soumettre immédiatement la présente délibération à l'approbation de M. le Préfet."

● La construction



Mairie-Ecole vers 1910 (carte photo coll. P. Salies)

M. Rolland, maire de Beauzelle, est chargé par M. le Préfet de procéder "à une enquête commodo et incommodo" relative à cet achat.

Celle-ci "a été annoncée huit jours à l'avance à son de caisse et par voie d'affiches placardées aux lieux accoutumés afin que les intéressés ne puissent l'ignorer et que cette publicité autorise à compter le silence des absents comme un vote affirmatif."

Le 22 Août 1866, les habitants de Blagnac sont invités "à son de caisse à comparaître pour exprimer leur vœu sur le projet dont il s'agit." M. Rolland donne lecture du procès-verbal dans lequel il dit que "l'acquisition est avantageuse, l'immeuble central, vaste, parfaitement propre à sa destination ... et que la commune doit être autorisée à acheter à M. Jean Lavigne cadet l'immeuble dont elle a besoin pour construire le bâtiment destiné à servir de mairie et de maison d'école."

Plusieurs Blagnacais approuvent cette conclusion. M. Pierre Monnereau, âgé de 66 ans, ancien notaire, conseiller municipal comparait le premier. Il déclare que "le village de Blagnac s'étendant depuis la route de Grenade jusqu'à la Garonne et du quartier Saint-Exupère jusqu'au pont suspendu, la maison Lavigne est le point central de cette agglomération ... cette acquisition offre des avantages considérables à la commune qui acquiert pour 7 000 francs un immeuble que l'expert chargé d'en faire l'appréciation a estimé à plus de 7 800 francs ... cette propriété placée sur une large voie réunit toutes les conditions voulues pour l'établissement de la mairie et d'une maison d'école ..."

Il donne son adhésion complète à l'acquisition projetée et signe. Comparaissent ensuite, en faisant de même "Pierre Pradet, 58 ans ; Antoine Darolles, 60 ans ; Jean Bernard Laux 47 ans ; François Hérisson 54 ans ; Jacques Raynaud 44 ans ; Hilaire Lussan, garde champêtre et enfin M. Lannes, passementier."

Dès le 20 Septembre, l'acte d'achat est passé chez Maître Lansac, notaire à Toulouse.

Le 18 Novembre suivant, une commission formée de MM. Monnereau,



La Mairie-Ecole aux environs de 1930 (Coll. personnelle)

Darolles, Pressac, Laux, Hérisson est "chargée de choisir le mode de construction de la mairie et de la maison d'école qui serait le plus en rapport avec la situation de la caisse municipale ..."

Le 2 Décembre, M. Laux, rapporteur de cette commission présente un avant-projet qui, après avoir été "sérieusement" examiné par l'assemblée est reconnu "comme réunissant les conditions nécessaires."

Le conseil municipal décide donc de "construire le bâtiment entre cour et jardin avec une grille en fer sur la rue et de conserver, si cela est possible, la maison existante pour le logement de l'instituteur."

Pierre Debax, maire, doit faire rapidement dresser un plan et un devis.

Le 10 Février 1867, il présente plan et devis établis par M. Delor, architecte à Toulouse.

Le montant de la dépense s'élève provisoirement à 14 000 francs. Le maire estime "comme la commune n'a pas de fonds disponibles, mais que

cependant la population a un besoin pressant de cette construction, qu'il conviendrait de faire un emprunt de 10 000 francs remboursables en dix ans au moyen d'un impôt extraordinaire ..."

M Ferradou est de son avis. Mais cette proposition est rejetée par les autres conseillers municipaux qui veulent prendre cette somme sur le capital placé en rentes sur l'Etat (la commune avait placé 36 000 francs provenant en partie de la vente des biens communaux faite en 1813).

Le 11 Août 1867, les plans, devis et cahier des charges dressés par M. Delor sont acceptés et il est demandé une aide financière au Ministre de l'Instruction et à M. le Préfet. En Octobre 1868, M. le Ministre de l'Instruction fait connaître à M. le Préfet qu'il ne peut accorder "le secours" de 6 194 francs demandé par la commune et il ajoute "que le coût de la construction serait diminué s'il n'y avait qu'un rez-de-chaussée, le vestibule, ne paraissant pas indispensable, pourrait être supprimé et cet espace servirait pour y installer commodément la mairie ..."

Le conseil municipal supplie le Ministre de renoncer à cette suppression. Il fait remarquer que "le plan tel qu'il est répond exactement aux instructions ministérielles qui exigent que dans toute construction nouvelle un emplacement couvert dit préau, vestibule ... soit aménagé dans l'édifice afin de tenir les enfants à l'abri du mauvais temps pendant l'intervalle des cours et des récréations ; transporter la salle de la mairie, les archives et le cabinet de M. le maire au rez-de-chaussée sans que le moindre pas-perdu ou vestibule ne les précède serait une idée malheureuse, presque un non-sens, puisqu'on enlèverait à l'édifice son caractère monumental en bornant le tout sous le simple couvert d'un rez-de-chaussée ; les archives municipales ne seraient peut-être pas en sûreté, les réunions administratives pourraient être interrompues ou contrôlées par les passants ... ; enfin la commune, étant, par sa population, classée comme une des plus importantes du département de la Haute-Garonne, elle doit tenir à construire un édifice qui, dans sa simplicité, présente un certain caractère. Or, lui enlever son premier étage et son campanile serait bien certainement s'aliéner une population sur laquelle le Gouvernement a toujours pu compter ..."

Les "hautes autorités" ont entendu favorablement les élus blagnacais puisque le 18 Décembre 1868 "Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Instruction Publique" accorde un secours de 4 000 francs et M. le Préfet, par un arrêté du 30 Décembre, un de 2 000 francs. Ce dernier autorise jusqu'à concurrence de 8 000 francs l'aliénation de la rente de l'Etat.

Des remerciements sont envoyés au Ministre et au Préfet et le jour de l'adjudication est fixé par le maire au 14 Février 1869.

Ce jour-là, aucun entrepreneur ne se présente car "depuis le devis estimatif de 1867, les matériaux ont considérablement augmenté ainsi que le prix de la main-d'oeuvre par suite des grèves des ouvriers". Le montant de la construction s'élève à 15 374 francs 79 centimes. Le conseil municipal approuve de prendre le supplément de la dépense sur les fonds libres et de faire une nouvelle adjudication le dimanche 4 Avril suivant.

En fait, celle-ci aura lieu le 2 Mai 1869. Cinq paquets sont déposés sur le bureau. Ils sont ouverts par M. Pierre Debax, maire, assisté de MM. Lacroix et Raynaud, membres du conseil municipal et de M. Vigouroux, receveur municipal. Les rabais des entrepreneurs des travaux publics sont annoncés :

- "- 5 francs 95 centimes pour cent pour Jean Antoine Amiel de Toulouse
- 6 francs 10 centimes pour cent pour Jean Galinié fils aîné, boulevard Napoléon à Toulouse
- 2 francs 6 centimes pour cent pour Jean Marie Vié de Cornebarrieu
- 0 franc 5 centimes pour cent pour Pierre Fénier de Toulouse
- 2 francs 15 centimes pour cent pour Jean Raymond Martin Gomez de Saint Simon."

M. Galinié offrant le pourcentage le plus avantageux, est déclaré adjudicataire.

Avant de commencer les travaux, cet entrepreneur doit démolir à ses frais la maison de M. Lavigne et déblayer le terrain dans les deux mois qui suivent.

En effet, le maire et ses conseillers ont abandonné l'idée de conserver cette maison pour le logement de l'instituteur : "elle était en trop mauvais état".

Ce logement avec cuisine, salle à manger et deux chambres à coucher, occupera la partie gauche du bâtiment (en fait, il sera à droite). et sera séparé de la salle de classe par un vestibule.

Un escalier de 25 marches en pierre permettra l'accès au premier étage destiné aux services de la mairie : salle du conseil municipal, cabinet du maire, pièce pour les archives.

La construction doit être terminée en six mois c'est à dire en Décembre 1869.

Les conseillers municipaux et le maire dotent leur commune d'un édifice spacieux et simple, qui ressemble aux autres constructions de l'époque par sa disposition avec un couloir central partageant le rez-de-chaussée en deux parties égales, par ses "croisées" à petits carreaux et entourées de briques.

Mais ce qui le différencie des maisons voisines et lui donne l'aspect d'un "monument" c'est surtout sa partie médiane avec son premier étage au balcon en fer forgé et son fronton portant fièrement l'inscription "REPUBLIQUE FRANÇAISE" (ce qui n'était évidemment pas prévu en 1867 ni en 1869 : nous étions encore sous le Second Empire).

La situation de ce bâtiment en plein centre, sur une belle place, agrandie en 1873 par l'achat du jardin d'Anne Marceillac épouse de François Bégué et de celui de Jean Lavigne aîné, le rend encore plus "remarquable".

Cette "mairie-école" n'a plus rien à voir avec l'ancienne "maison commune" plus petite, accolée à ses voisines et semblables à elles. Lors de l'inauguration de la ligne des tramways en avril 1914 (Voir notre revue N° 11) les journalistes la qualifient à juste raison de "coquette". Mais Blagnac n'a pas l'exclusivité d'un tel bâtiment. La III^e République en a fait "surgir" de semblables, avec des variantes dues aux matériaux régionaux, dans presque toutes les villes et tous les villages français.

● Les malfaçons et leurs conséquences

Avant d'arriver à ce résultat, les élus blagnacais vont devoir faire face à de nombreux ennuis.

Tout d'abord, l'achèvement des travaux se fait attendre. La réception définitive n'a lieu que le 6 Juillet 1871.

M. Delor, l'architecte, et M. Galinié, l'entrepreneur sont présents ainsi que M. Prosper Ferradou, maire, et quelques membres du conseil municipal.

Les vérifications entraînent des observations de ces derniers :

- "au rez-de-chaussée, les menuiseries des portes et des fenêtres gonflées par l'humidité ferment avec effort.
- les planches des galetas sont disjointes, les portes de ceux-ci sont défectueuses.
- une dizaine de chevrons de la charpente du couvert ont des dimensions exiguës.
- certaines portions du plancher de la mairie sont à refaire : il a été impossible d'y faire les dernières élections.
- les deux grandes portes de la salle de la mairie ne sont pas aux dimensions prescrites dans le cahier des charges.
- des gouttières se manifestent laissant partout des traces.
- en conclusion la toiture, la charpente, les menuiseries ... tout est vicieux."

M. Delor envoie le procès-verbal de cette réception le 30 Septembre 1871. Il insiste sur le fait que les imperfections sont "de minime importance eu égard à l'ensemble général de ce travail ...". Il ajoute que "tout chantier terminé oblige le menuisier à donner aux portes et aux fenêtres un dernier coup de main qui s'entend par donner du jeu, les bois réputés les plus secs travaillant toujours ...". Il affirme que "les charpentes sont en bon état pour supporter la couverture en tuiles à crochet et le plancher, en peuplier par souci d'économie, est toutefois solide et d'une durée convenable ... de plus le Sieur Galinié a promis de faire toutes ces petites réparations".

Malgré ces propos rassurants, le 17 Décembre suivant, le conseil municipal rejette ce procès-verbal et refuse la réception définitive des travaux. Il s'en suit des échanges de lettres peu aimables entre M. Galinié qui, soutenant "avoir fait du bon travail", n'effectue pas les réparations promises et le conseil municipal.

Celui-ci dans ses délibérations des 12 mai et 9 Juin 1872 demande à M. le Préfet d'ordonner une expertise. M. Guyot, ingénieur des Ponts et Chaussées à Toulouse, est délégué par le conseil de Préfecture pour "examiner les détails du décompte des travaux exécutés par le Sieur Galinié, relever toutes les erreurs de calcul ou autres, signaler les travaux défectueux, entendre les parties intéressées ...". Il dépose son rapport le 22 Août 1872.

Le 3 Décembre suivant, le conseil de Préfecture se réunit en séance publique. Il conclue que "les réclamations adressées par la commune à l'entrepreneur sur l'imperfection ou l'insolidité des travaux sont fondées ... mais que, si le Sieur Galinié, est contraint d'exécuter à ses frais, risques et périls les réfections ou réparations, de nouvelles difficultés sont à craindre ... Il vaut mieux déterminer ce que coûtera la réfection des dits travaux et faire subir au Sieur Galinié sur le solde qui lui est dû, une retenue équivalente, moyennant quoi la commune en poursuivra elle-même l'exécution à sa convenance".

Comme la commune doit encore 3509,35 francs "il est déduit par voie de retenue eu égard à la mauvaise exécution des ouvrages concernant les maçonneries, la toiture, les planchers, les poutres de la grande salle, les portes, les fenêtres et ferrures 969,08 francs ...". La commune paiera finalement 2540,65 francs au Sieur Galinié "ce qui libérera définitivement les deux parties l'une envers l'autre ...". La demande de M. Galinié "tendant à faire courir les intérêts de la somme qui lui est due à partir du jour de la prise en possession des locaux (été 1871) est rejetée".

La situation ainsi tranchée et clarifiée par le conseil de Préfecture, la commune de Blagnac peut entreprendre les travaux nécessaires. Dès le début de 1873, un plâtrier se met à l'oeuvre surtout pour les plafonds et la cage d'escalier. En Mai, la toiture est refaite ainsi que le plancher de la salle de la mairie. L'escalier est réparé en Novembre de la même année, mais en 1878, il doit être démolí et reconstruit "en employant cette fois un bon spécialiste". Le coût de ces réparations sera compensé par la vente de peupliers du ramier.

UNE NOUVELLE MAIRIE

Cette mairie-école, au style bien de son siècle, construite dans l'urgence et avec des ressources modestes, sera tout de même "l'ornement" de notre commune pendant un peu plus de cent ans. Elle verra l'installation de l'électricité en 1923 et devra attendre 1959 pour que le chauffage central remplace les poêles. Dans les premières décennies du XX^e siècle des changements s'opéreront surtout sur le plan scolaire : le logement de l'instituteur disparaîtra au profit de deux classes, d'autres seront aménagées en surélevant le préau. (Voir les articles concernant les écoles dans les numéros 7, 8 et 9 de notre revue).

● L'annexion de la Poste

En l'espace de quelques années, la poussée démographique de notre commune est considérable. Les Blagnacais étaient 1791 en 1921 et déjà



La Mairie (coll. photothèque municipale)

Celui-ci dans ses délibérations des 12 mai et 9 Juin 1872 demande à M. le Préfet d'ordonner une expertise. M. Guyot, ingénieur des Ponts et Chaussées à Toulouse, est délégué par le conseil de Préfecture pour "examiner les détails du décompte des travaux exécutés par le Sieur Galinié, relever toutes les erreurs de calcul ou autres, signaler les travaux défectueux, entendre les parties intéressées ...". Il dépose son rapport le 22 Août 1872.

Le 3 Décembre suivant, le conseil de Préfecture se réunit en séance publique. Il conclue que "les réclamations adressées par la commune à l'entrepreneur sur l'imperfection ou l'insolidité des travaux sont fondées ... mais que, si le Sieur Galinié, est contraint d'exécuter à ses frais, risques et périls les réfections ou réparations, de nouvelles difficultés sont à craindre ... Il vaut mieux déterminer ce que coûtera la réfection des dits travaux et faire subir au Sieur Galinié sur le solde qui lui est dû, une retenue équivalente, moyennant quoi la commune en poursuivra elle-même l'exécution à sa convenance".

Comme la commune doit encore 3509,35 francs "il est déduit par voie de retenue eu égard à la mauvaise exécution des ouvrages concernant les maçonneries, la toiture, les planchers, les poutres de la grande salle, les portes, les fenêtres et ferrures 969,08 francs ...". La commune paiera finalement 2540,65 francs au Sieur Galinié "ce qui libérera définitivement les deux parties l'une envers l'autre ...". La demande de M. Galinié "tendant à faire courir les intérêts de la somme qui lui est due à partir du jour de la prise en possession des locaux (été 1871) est rejetée".

La situation ainsi tranchée et clarifiée par le conseil de Préfecture, la commune de Blagnac peut entreprendre les travaux nécessaires. Dès le début de 1873, un plâtrier se met à l'oeuvre surtout pour les plafonds et la cage d'escalier. En Mai, la toiture est refaite ainsi que le plancher de la salle de la mairie. L'escalier est réparé en Novembre de la même année, mais en 1878, il doit être démoli et reconstruit "en employant cette fois un bon spécialiste". Le coût de ces réparations sera compensé par la vente de peupliers du ramier.

UNE NOUVELLE MAIRIE

Cette mairie-école, au style bien de son siècle, construite dans l'urgence et avec des ressources modestes, sera tout de même "l'ornement" de notre commune pendant un peu plus de cent ans. Elle verra l'installation de l'électricité en 1923 et devra attendre 1959 pour que le chauffage central remplace les poêles. Dans les premières décennies du XX^e siècle des changements s'opéreront surtout sur le plan scolaire : le logement de l'instituteur disparaîtra au profit de deux classes, d'autres seront aménagées en surélevant le préau. (Voir les articles concernant les écoles dans les numéros 7, 8 et 9 de notre revue).

● L'annexion de la Poste

En l'espace de quelques années, la poussée démographique de notre commune est considérable. Les Blagnacais étaient 1791 en 1921 et déjà



La Mairie (coll. photothèque municipale)

2317 en 1936. Cet accroissement devient encore plus rapide entre 1954 et 1968 où la population atteint 8412 habitants (aujourd'hui nous sommes aux environs de 20 000). Cette augmentation, due en grande partie à un mouvement migratoire, entraîne des problèmes non seulement pour les écoles mais aussi pour les bâtiments communaux : tout devient exigü.

Dès la fin de 1955, le maire Jean Louis Puig et le conseil municipal envisagent l'achat de deux maisons place de la mairie en vue, dans un premier temps d'agrandir les locaux municipaux, mais surtout de construire une nouvelle mairie.

L'une d'elle jouxte la mairie et a abrité la "Poste" de 1901 à 1956 (voir notre revue numéro 9, page 13). Elle est acquise définitivement par la commune en Octobre 1957. La seconde qui fait coin avec la rue Prosper Ferradou, le sera peu après.

En Avril 1963, M. Rabary, adjoint, est chargé "d'étudier et de proposer un projet d'aménagement de l'ancienne Poste en bâtiment annexe de la mairie afin d'y installer des services administratifs, ce qui permettrait de mieux travailler en attendant la construction d'une nouvelle mairie dans le cadre du plan d'urbanisme".

Il "commente le projet dont l'étude a été confiée à l'architecte M. Honoré Gazagnes : les bureaux ouverts au public seront au rez-de-chaussée, il faut refaire l'escalier qui donne accès au premier étage où se situeront les bureaux de M. le Maire, du secrétaire général, des adjoints en plus d'une salle d'attente ...". M. le maire insiste sur l'urgence de ces travaux car "le travail des employés est difficile vu l'exigüité des locaux" et de plus "toute embauche est impossible".

Le devis s'élève à 36 821,20 francs, une aide sera demandée au Conseil Général. L'appel d'offre auprès des entrepreneurs locaux a lieu le 17 Mai suivant. M. Joseph Trivellato, habitant Blagnac, route de Cornebarrieu, titulaire du marché peut commencer les travaux dès le 1^{er} Juin.

En 1965, le maire, Jean Louis Puig, décède brutalement "sans avoir parachevé son oeuvre ... ce plan d'urbanisme, péniblement élaboré et qui était le couronnement de sa longue carrière municipale" selon les paroles

de M. Amiel qui lui rend hommage devant le conseil municipal. Ses projets seront repris par son fils Jacques qui lui succède démocratiquement à la tête du conseil municipal.

● Un grand ensemble

En 1967, le bâtiment situé à l'angle de la rue Prosper Ferradou et mitoyen avec la mairie est démoli dans sa totalité.

Dans sa séance du 12 Septembre 1967, le maire et les conseillers municipaux décident, "qu'avec ce terrain supplémentaire, la construction d'une nouvelle mairie et de locaux administratifs doit se faire sans tarder selon les plans de M. René Viguier, architecte-urbaniste de Toulouse".



Place et Mairie achevées (coll. photothèque municipale)

L'admission préalable des entrepreneurs adjudicataires a lieu le 11 Décembre suivant "en présence de M. Jacques Puig, maire ; M. Amiel, maire-adjoint ; M. René Viguié, architecte-urbaniste, maître d'oeuvre ; M. Galy, représentant des Ponts et Chaussées ; M. Minguez, ingénieur-conseil au service de la commune ; M. Aubri, receveur municipal et MM. Dufour, Mondine, Giret, conseillers municipaux". Quinze d'entre eux sont retenus et doivent envoyer leurs propositions avant le 13 Janvier 1968. Le 15 Janvier, dans la salle du conseil municipal, il est procédé à l'adjudication pour la construction projetée. L'ouverture des plis se fait en réunion privée, le jury étant le même que le 11 Décembre. L'entreprise de M. Constant Bramardi est choisie.

Après l'approbation de M. le Préfet en date du 22 Février, le 6 Mai 1968, M. le maire donne lecture au conseil municipal du procès-verbal de cette adjudication. Le montant du marché s'élève à la somme de 192 094,54 francs toutes taxes comprises. Ce coût ne pose pas de problème puisqu'il entre "dans le cadre du financement général du projet".

La construction va commencer et se fera en plusieurs étapes.

Tout d'abord l'agrandissement continue. En plus des locaux existants au rez-de-chaussée, quatre bureaux sont prévus ainsi qu'une bibliothèque (celle-ci est aujourd'hui à Odyssud et les bureaux du CCAS ont pris sa place) et le foyer des personnes âgées (local occupé actuellement par l'imprimerie municipale et la photothèque, ce foyer ayant été déplacé square Saint Exupère). A l'étage, la salle du conseil municipal et la salle des mariages gagnent en espace.

Toute cette partie du bâtiment fait coin avec la rue Prosper Ferradou et empiète un peu sur la place. Un petit jardin de verdure l'agrément et le vieux micocoulier est conservé pour quelques temps encore.

Ensuite, n'ayant plus de place de ce côté, l'extension de cette nouvelle mairie va se faire à droite du bâtiment principal. Pour cela, l'école est désaffectée (une nouvelle a été construite) en 1972 et démolie. C'est la fin de l'ancienne "mairie-école". Cet emplacement permet la réalisation de bureaux nécessaires au fonctionnement des services ainsi qu'à la réception

du public, de plusieurs salles de commissions et d'une salle de conférence. Le montant de tous ces travaux s'élève en 1972 à près de 1 300 000 francs et dépassent les 2 000 000 en 1976. Il faut faire "appel pour un financement complémentaire à la Caisse d'Aide à l'équipement des collectivités locales".

En 1978, la construction s'achève par la salle de conférence ou "Auditorium" d'une capacité de 160 personnes et de nombreuses associations souhaitent l'utiliser.

La même année des travaux de réfection de l'ancien bâtiment (notamment de peinture) sont entrepris pour le mettre en harmonie avec les nouveaux locaux.

Pour que tout cet ensemble soit mis en valeur, l'aménagement de la place "Jean Louis Puig" est décidé dès 1977 et réalisé en 1979 selon le projet de M. Hélie, architecte.

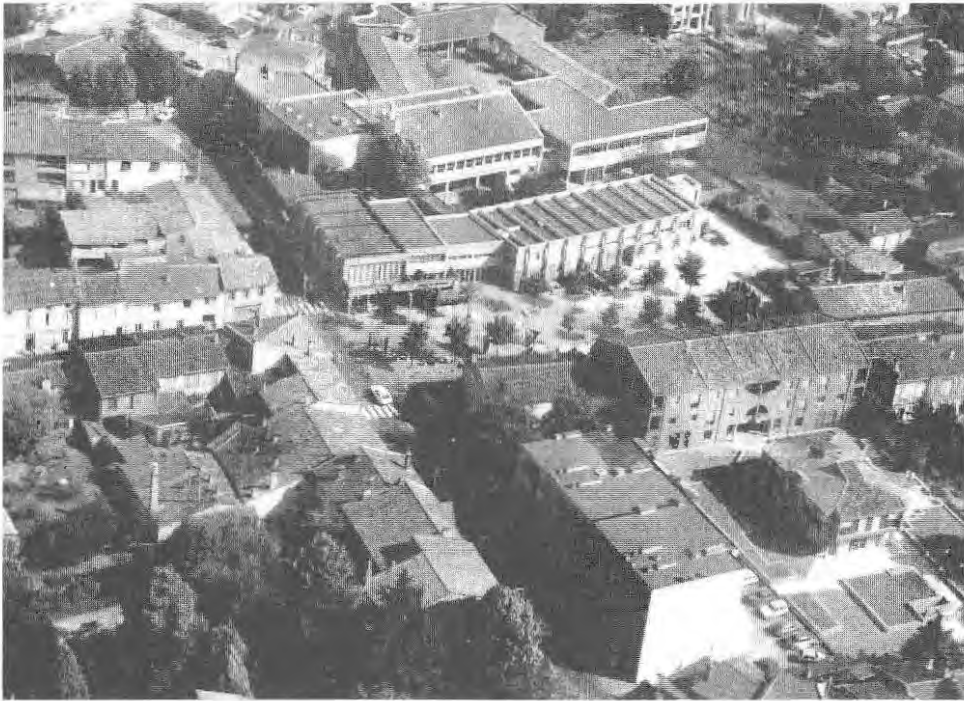
La mairie, par ses dimensions, par les matériaux utilisés, par ses larges baies vitrées, par son aspect général est vraiment "nouvelle". Elle est à l'image du Blagnac passé de l'état de "village" à celui d'une "ville", ainsi qu'à celle de l'architecte des années 1960-70.

L'HOTEL DE VILLE

Cinq ans à peine après son achèvement la nouvelle mairie ne permet déjà plus "d'accueillir l'ensemble des services nécessaires à une bonne administration de la ville".

● Un bâtiment annexe

La S.E.M.I.B. (Société d'Economie Mixte Immobilière de Blagnac) a acquis en 1980 une parcelle de 2120 mètres carrés située en face de la mairie place Jean Louis Puig. Les jardins sont conservés, mais le bâtiment qui occupe toute la façade de ce terrain est démoli. A sa place, dans les années suivantes, cette société construit un ensemble architectural qui, avec ses



Vue aérienne avec le bâtiment annexe de la mairie (coll. photothèque municipale)

arcades, ses escaliers extérieurs, ses ouvertures en oeil-de-boeuf, la forme de sa toiture, ne détonne pas avec son environnement. De plus, cet ensemble respecte les caractéristiques du centre ancien, avec un rez-de-chaussée à usage commercial et deux étages pour des logements ou des bureaux. En son centre, une voie piétonne assure la liaison entre la place Jean Louis Puig et la rue de la Croix Blanche.

Le terrain ainsi dégagé intéresse nos élus et dans la séance du 8 Mars 1985, M. le maire rappelle les délibérations du 22 Décembre 1983 et du 29 Juin 1984 indiquant "la nécessité pour la commune de se rendre acquéreur" d'un bâtiment dans ce programme "centre-ville". Le conseil municipal approuve et confirme cette décision.

Ce bâtiment est situé quelques mètres à l'arrière des locaux donnant sur la

place près du passage piétonnier. Sa situation face à la mairie "permettra des liaisons très faciles entre les divers locaux". Il se compose d'un rez-de-chaussée et d'un étage qui devraient "recevoir les services techniques et d'urbanisme".

La dépense relative à cette acquisition "s'élève à 2 000 000 francs pour les locaux et 790 000 francs pour les aménagements intérieurs". Les conseillers invitent M. le maire à solliciter "du département la subvention la plus importante possible" pour financer cet achat ainsi que pour "les frais occasionnés par la création de nouveaux bureaux au premier étage de la mairie". Un emprunt communal "couvrira la part restant à la charge de la commune" selon le procédé quasi habituel.

Entouré aujourd'hui de verdure, ce bâtiment fonctionnel mais très simple sur le plan architectural existe toujours. Il abrite les services de l'urbanisme et protège, dans son sous-sol, les archives dont les nombreux registres racontent l'histoire de notre cité. Quant aux services techniques, ils ont été rattachés aux ateliers municipaux, Vieux Chemin de Grenade.

● Un deuxième étage

Malgré tous ces aménagements et ces nouveaux bureaux, dès le 18 Décembre 1987 M. Maga, adjoint, "indique que pour faire face à l'activité sans cesse croissante de la commune, il est urgent de prévoir l'extension de la mairie par la réalisation d'un étage supplémentaire". Il présente ce projet et pense qu'il pourrait être confié à l'architecte M. Viguier qui avait conçu les plans de la mairie en 1967.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide de réaliser cette extension et adopte "un marché d'études avec le cabinet Viguier".

Dans la séance du 21 Juin 1990, cette surélévation est de nouveau à l'ordre du jour. Mais M. le maire propose "de lancer un concours d'architectes en vue du réaménagement et de l'extension de l'hôtel de ville rendus nécessaires par le développement des services municipaux".



L'Hôtel de Ville (coll. photothèque municipale)

Il décrit l'avant-projet : "un étage supplémentaire de bureaux, une extension vers la régie restauration pour des salles d'exposition et de réunion, la réalisation d'un local pour la police municipale, ainsi qu'une nouvelle salle du conseil municipal avec des moyens modernes de présentation accolée à un foyer des élus et bien sûr, un ascenseur".

Le coût prévisionnel se chiffre à 16 000 000 francs (hors taxes). Ces propositions sont adoptées à l'unanimité par les conseillers municipaux. Le jury du concours se réunit les 27 Juillet et 19 Octobre 1990 et propose "de retenir le cabinet G.P.A., 9 rue Tripière à Toulouse, qui a repris la suite du cabinet Viguière". Le conseil municipal approuve les conclusions du jury dans sa séance du 9 Novembre 1990 et décide "de retenir la procédure d'appel d'offres restreint" pour le choix de l'entreprise.

Les membres de la commission de travaux, pour participer à cet appel

d'offres, sous la présidence de M. le Maire, sont désignés. Le Trésorier Principal de Toulouse Banlieue Ouest et M. le Directeur Départemental de la Concurrence et de la Consommation sont associés aux séances de travail de cette commission.

Le 22 Février 1991, M. le maire indique "que l'ouverture des plis ... a eu lieu le 13 Février" et que "l'entreprise la moins disante propose un coût inférieur de 800 000 francs à ses concurrentes". Il s'agit de l'entreprise Bisseuil. Ainsi, toutes taxes comprises, le montant des travaux atteindrait 16 396 450 francs.

Le chantier s'ouvre en Avril. Mais il engendre des problèmes de stationnement et de circulation surtout à cause de la proximité de l'école Jean Moulin I comme le fait remarquer M. Rabary dans la séance du 25 Avril 1991.

Il rappelle "qu'une concertation a été menée avec les enseignants et les parents d'élèves". Par mesure de sécurité, la grande majorité des enfants entrera à l'école par la rue Sarrazinière et les livraisons du chantier ne pourront avoir lieu aux heures de rentrée et de sortie des élèves. Le stationnement place Jean Louis Puig est modifié, des places supprimées.

Durant l'exécution des travaux, diverses options et variantes proposées au début par l'entreprise Bisseuil sont examinées et jugées indispensables. Elles font l'objet d'un avenant. La modification de la salle du conseil sur la rue Prosper Ferradou et son équipement de sonorisation sont parmi les plus onéreuses. Le montant de la facture s'alourdit de plus de 800 000 francs (hors taxes).

En Mai, le conseil municipal sollicite une aide du Conseil général de la Haute-Garonne en précisant bien la part :

- des travaux de rénovation du bâtiment existant.
- des travaux neufs, notamment la surélévation d'un niveau sur l'ensemble de la mairie, la création d'un local attenant pour la police municipale, d'une salle d'exposition et de salles de commission.
- des aménagements extérieurs.
- des travaux décrits dans l'avenant".

Dès Novembre 1991, un bureau de contrôle agréé surveille techniquement tous ces travaux.

Enfin, après la mise en place de l'équipement vidéo, l'Hôtel de Ville est achevé à la fin de l'été 1992. Il aura fallu deux années et demi de travail pour son rehaussement et son réaménagement.

Cet édifice municipal, comme ces prédécesseurs, reflète les tendances architecturales de son époque.

Au rez-de-chaussée, subsistent en partie les parements en brique tandis que ceux des étages tranchent par leur couleur grise proche de celle du métal. La façade porte la dénomination d'"Hôtel de Ville" en fines lettres d'un doré assez discret. La forme générale a suivi celle de la mairie des années 70. Seul l'arrondi des étages à l'extrémité du bâtiment, rue Prosper Ferradou adoucit un peu les lignes droites de l'ensemble. Les colonnes bétonnées et parementées, brisant la monotonie des façades, se prolongent au deuxième étage en changeant de matériau et de forme.

Certains Blagnacais regrettent l'aspect extérieur de la précédente mairie aux teintes plus rosées et la disparition de l'appellation "Mairie de Blagnac" suivie de l'écusson de la ville se détachant du bandeau de béton par les couleurs et le relief. Mais, le premier "choc", provoqué par "la modernité" de l'Hôtel de Ville, est passé. Les habitants de Blagnac l'apprécient pour son aménagement intérieur et pour l'amabilité du personnel municipal qui lui "donne vie".

Paradoxalement, seul subsiste le premier bâtiment ayant servi de mairie. Il se situe, comme l'actuel Hôtel de Ville, au "cœur" de Blagnac dans le "centre ancien". Tout près du nouvel édifice dans "l'espace", il en est fort éloigné dans le "temps".

La maison de la rue du Vieux Blagnac évoque le petit village blagnacais à vocation rurale tandis que l'Hôtel de Ville représente la cité d'aujourd'hui qui, pour s'agrandir, a grignoté petit à petit tous les champs enserrant le

bourg d'autrefois. Des lotissements, entourés fort heureusement d'îlots de verdure, remplacent les cultures et les prés.

Chaque mairie successive, au style différent, a été à l'échelle du Blagnac de son époque ; l'Hôtel de Ville n'échappe pas à cette règle.

Est-ce que "l'histoire" de la mairie de Blagnac va s'arrêter à cet hôtel de ville ? L'avenir nous le dira ...

Suzanne BERET

Août 1996

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Archives municipales de Blagnac
 - Série D : 1 D 7 à 1 D 35
 - Délibérations du Conseil Municipal de Mars 1985 à Février 1992 données par le Service de Documentation.
 - Série E : 2 E 1
 - Série M : 1 M 2
 - 1 M 5
 - 1 M 6
 - 1 M 19
 - 1 M 20
 - 1 M 22
 - 1 M 23
 - 1 M 27
 - 1 M 35
- Archives départementales de la Haute-Garonne
 - Série O : 20139
- ECHÉ (Guy), "Blagnac, ville et village", Toulouse, Eché 1985.
- LAVIGNE (Bertrand), "Histoire de Blagnac", Toulouse 1875, réédition Marseille, Lafitte 1978.

Dans les descriptions architecturales, les mots techniques me manquent, si un architecte lit ces lignes, rien ne l'empêche d'écrire. D'avance, merci.

LE CINÉMA A L'ÉCOLE

Aujourd'hui, l'enseignement audiovisuel a fait son entrée massive à l'école. Le maniement des magnétophones, magnétoscopes, postes de télévision et parfois caméras ne présente plus aucun mystère pour les enfants qui manipulent ces appareils avec une dextérité surprenante.

Mais déjà, avant la seconde guerre mondiale, le cinéma avait fait une timide apparition à l'école.

LES ECOLIERS TOULOUSAINS

A Toulouse, les élèves des cours moyen et supérieur des écoles primaires étaient amenés périodiquement en rangs bien disciplinés à un cinéma du centre ville, le Cosmograph, Rue Montardy (actuellement l'UTOPIA). Les transports en bus scolaires étaient exceptionnels.

Un instituteur détaché par l'Académie présentait un film de géographie, un de technologie et enfin un "Charlot". C'était chaque fois un événement pour les enfants, intimidés par le rituel mais émerveillés de découvrir des fleurs, la mer, la montagne, des techniques et des industries bizarres. Enfin c'était la joie avec Charlot.

Exceptionnellement, on allait dans un grand cinéma voir un film pour "grands" présentant des vertus particulièrement édifiantes comme les "Misérables" avec Jean Valjean (l'inoubliable Harry Baur), Cosette, Fantine et Gavroche.

LES ECOLIERS BLAGNACAIS

A Blagnac, quelques traces écrites subsistent d'un cinéma itinérant. Marcel Loustau, exploitant du cinéma pathé rural, habitant à Toulouse 13 rue Peyrolières assura des représentations scolaires (matinées enfantines) le jeudi après-midi. Il a cessé en 1937.

Monsieur Moncamp, né en 1919 était en 1930-31 dans la classe de Monsieur Bazillon, le directeur de l'école de garçons qui comportait seulement deux classes : les grands qui allaient quitter l'école à 12 ans munis ou pas du certificat d'études et les petits (cours préparatoire et élémentaire). Le samedi après-midi, après la récréation, Monsieur Bazillon organisait dans sa classe (les trois fenêtres de gauche de la Mairie-Ecole représentée sur la couverture et page 16 de cette revue)

Toulouse le 13/1 37

Monsieur le Maire

Etant dans l'impossibilité de continuer les représentations de cinéma scolaire le jeudi après-midi je me vois dans l'obligation de suspendre ces séances ces jours-la, je tiens particulièrement à vous signaler ce fait du moment que je vous avez demandé l'autorisation pour ces matinées enfantines.

Recevez monsieur le maire mes respectueuses salutations.

Marcel Loustau exploitant du cinéma pathé rural
(exclusives des films inflammables)
13 rue Peyrolières.

une projection de films avec un appareil lui appartenant. L'installation était rudimentaire. Les enfants s'asseyaient un peu de travers pour mieux voir l'image qui serait projetée sur un tissu blanc (peut-être un drap ou une nappe) placé sur le mur. Les petits, invités au spectacle, pouvaient alors venir et restaient debout entre les tables. Les bobines de films étaient arrivées à la poste (contiguë à l'école). Le lundi matin, un élève était chargé de la réexpédition. La séance commençait. Le matériel était sans doute peu fiable car un grand garçon était chargé de surveiller le bon déroulement de la pellicule, au besoin de le faciliter, pendant que le maître tournait la manivelle de l'appareil de projection. Il y avait d'abord un documentaire. Monsieur Moncamp se souvient du commandant Charcot et de ses fameuses expéditions dans l'Arctique à bord du "Pourquoi pas". Il se souvient aussi du travail dans les mines de charbon et enfin du comique, souvent un "Charlot" qui clôturait inévitablement la séance.

Un beau jour l'appareil est tombé en panne. Il n'a pas été réparé et le maître a remplacé le cinéma par la lecture à haute voix initiant à la littérature française ces enfants qui n'avaient le plus souvent aucun livre à leur disposition, hormis l'Almanach Vermot et le Catalogue de la Manufacture des Arts et Métiers de Saint-Etienne. Monsieur Moncamp se souvient de la lecture de "Poil de Carotte" œuvre de Jules Renard.

LA SECURITE

A cette période la grande préoccupation des autorités était "la sécurité" car de graves accidents s'étaient produits et les directives étaient impératives : films ininflammables, salles aménagées selon des règles très strictes (cabine de projection isolée, issues de secours indispensables). C'est ainsi qu'au mois de Juillet 1936, le Maire demande au directeur de l'école de garçons et à la directrice de l'école des filles de venir le voir pour s'entretenir avec eux des "prescriptions qui lui sont parvenues afin d'éviter des accidents graves qui pourraient survenir dans votre école à l'occasion des séances cinématographiques", car "la responsabilité civile de la commune serait dans ce cas sérieusement engagée".

APRES LA GUERRE

La guerre mit fin à cette activité scolaire cinématographique. Mais après la libération il s'agit de réaliser le programme du Conseil National de la Résistance élaboré sous la direction de Jean Moulin, programme adopté le 27

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE
ARRONDISSEMENT DE TOULOUSE
Mairie de Blagnac

Blagnac, le 17 1936

Mairie de Blagnac
à Monsieur le Directeur
de l'école de garçons.
à Madame la Directrice
de l'école de filles.

Mairie

M. le Préfet a appelé
votre attention sur les mesures à
prendre en vue d'assurer la
sécurité du public dans les salles
cinématographiques.

J'ai donc pensé à vous
mettre au courant des prescriptions
qui me sont parvenues afin
d'éviter des accidents graves
qui pourraient survenir dans

Mai 1943 par les organisations et partis politiques de la Résistance. L'une des "mesures à appliquer après la libération du territoire" était "la possibilité effective pour tous les enfants de bénéficier de l'instruction et d'accéder à la culture la plus développée quelle que soit la situation de fortune de leurs parents". Dans cet esprit, alors que la France encore en guerre doit en outre accomplir une tâche immense de reconstruction matérielle et humaine, on se préoccupe d'adjoindre au Ministère de l'Education nationale un "Office du Cinéma Educateur" structuré au niveau de chaque Académie.

ACHAT D'UN APPAREIL DE PROJECTION

A Blagnac, une Caisse des Ecoles créée en Mai 1946, dont la préoccupation essentielle était au départ d'assurer le fonctionnement d'une cantine scolaire (voir

AUGUSTE AGAR.

Projet n° 490516

Quantité	DESIGNATION
I	Projecteur "PATHE-RURAL" transformé par nos soins suivant modèle présenté et comportant en particulier un moteur universel à régulateur de vitesse - une soufflerie améliorée - une lanterne transformée équipée avec une lampe 750 w. - un mécanisme d'entraînement de film avec griffe à trois dents - un objectif extra-lumineux ANGENIEUX - un lecteur de son de notre fabrication complet - un bras support de bobine modifié pour permettre le montage des bobines 600 mètres.
I	Amplificateur type 4606 - puissance 30 watts modulés avec entrée pick-up et entrée cellule, ce dispositif permettant le mixage - un haut-parleur témoin incorporé dans l'ampli avec réglage indépendant.
I	Haut-parleur de scène puissance 25 watts livré sans baffle.
I	Survolteur-dévolteur 10 ampères.
I	Enrouleuse en deux pièces pour montage sur table.
2	Bobines 600 mètres.
I	Flacon de colle.
	Fil nécessaire au branchement des divers appareils.
	Pose et essais dans votre salle.

AGAR.A.S.  TOULOUSE
INGÉNIEUR I.G.T. 49 CHEMIN MAUREL

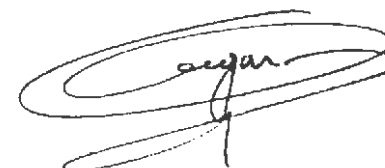
DEVIS N° 490516

CONCERNANT : Fourniture d'un équipement complet pour projection cinématographique parlante en format 16 m/m.

CONTENANT : 5 feuilles-devis.

P O U R : Monsieur le Maire de BLAGNAC.
(Haute-Garonne)

TOULOUSE, le 16 Mai 1949.



C'EST LE GRAND JOUR !

Enfin c'est le jour tant attendu. Les garçons sont installés sur la moitié droite, les filles sur la moitié gauche, les enseignants avec eux. Au fond de la salle, dominant du regard cette masse d'enfants émus et impatients, le directeur de l'école de garçons et la directrice de l'école des filles. De toute façon le calme (relatif) règne. Ce n'est pas la classe, mais ce n'est pas tout à fait la récréation. On ne plaisante pas avec la discipline !

Près de cinquante ans après, les enfants de cette époque, aujourd'hui souvent grand-parents, évoquent volontiers leurs souvenirs. L'enseignement n'était pas mixte, mais depuis 1936 il était obligatoire jusqu'à 14 ans ; très rares étaient les enfants quittant l'école primaire à 10 ou 11 ans pour le Lycée de Toulouse. A 13 ou 14 ans, le jour de la rencontre était un jour important.

Les garçons se trémoussaient, se poussaient du coude, le plus discrètement possible (attention au maître ! qui n'était pourtant pas dupe). Ils cachaient leur timidité sous une fausse désinvolture :

"C'était le jour où on pouvait s'approcher des filles, les regarder, les comparer ..."

- "Tu as vu celle-là, ses jolis cheveux ... et celle-là..." (Louis).

Les filles, plus timorées en apparence "Nous avons peur du directeur des garçons, qui restait au fond, au milieu" disent Françoise et Christiane. Mais pour elles aussi "c'était le seul jour où l'on pouvait approcher les garçons".

- "Il va y avoir les garçons ! ce qui voulait dire : ils vont nous voir" (Aurore). Et c'est à qui se mettrait le plus en valeur.

Que de mystère avaient l'un pour l'autre ces deux mondes pourtant si proches, l'école de garçons et l'école de filles. Les enfants d'aujourd'hui peuvent-ils le concevoir ?

LA SEANCE COMMENCE

Actionné par un maître, le grand rideau cramoisi à franges et pompons dorés s'ouvre, libérant l'écran. Silence ! Les images apparaissent. Rares sont les souvenirs quant aux sujets des films sérieux présentés. Pourtant Françoise évoque "les leçons de choses", (c'était le beau nom donné par l'Ecole de la III^e République pour désigner l'ébauche d'enseignement scientifique). "Il me semble avoir vu un film sur le chauffage central, le schéma de tuyaux, de radiateurs ; d'autres films avec des plantes, des fleurs, la Seine". Les enseignants aussi se souviennent. Pour Monsieur Kermel, ce sont les documentaires géographiques, choisis parmi vingt deux films muets ou sonores pour mieux connaître mers,

fleuves et montagnes de France qui l'ont le plus marqué. Personnellement j'ai aussi le souvenir d'un film sur le Professeur Langevin, physicien enseignant au Collège de France, personnalité très connue et respectée à cette époque non seulement pour ses travaux scientifiques mais aussi pour son opposition au nazisme avant et pendant la guerre, ses démêlés avec la Gestapo et la police française. Après la guerre, il dirigeait une commission chargée d'élaborer un plan de rénovation de l'éducation nationale, plan Langevin-Wallon (le professeur Henri Wallon lui ayant succédé après son décès pendant ces travaux). Le film présentait aussi ses recherches sur les ultra-sons, leur utilisation pour la détection des sous-marins avec le "sonar", largement utilisé par les alliés pour protéger leurs navires des attaques des sous-marins allemands.

LES CHARLOTS

Mais personne n'a oublié le "Charlot" qui clôturait la séance comme récompense. C'était le moment où l'on allait chercher les bambins de la classe enfantine voisine qui pénétraient, terriblement impressionnés, dans cette salle bientôt obscure, bruyante, remplie d'enfants et de rires. Ils regardaient émerveillés "danser les grains de poussière dans un grand rayon lumineux qui allait se perdre loin, très loin dans le fond de cette grande salle sur une immense surface blanche où s'agitaient des ombres, des images. (Marie Claude) "J'étais émerveillée, c'était un grand moment de bonheur collectif... nous étions des enfants privilégiés " (Monique).

TOUT EVOLUE

Qu'importe s'ils croient avoir oublié ce qu'ils ont vu ! Les enfants qui venaient de traverser, sans en avoir eu vraiment conscience, les épreuves de cette terrible guerre ont eu des moments de bonheur, et c'est bien là l'essentiel.

Comme tant d'autres innovations de cette période d'après-guerre, si riche d'imagination créatrice, cette activité devait disparaître. Le cinéma public, plus tard la télévision, les cassettes audio-visuelles et les magnétoscopes remplaceront "LE CINEMA EDUCATEUR A L'ECOLE".

J.WEIDKNET

SOURCES

- ARCHIVES MUNICIPALES
- Témoignages de Blagnacais
- Souvenirs personnels

LES MOTS OUBLIÉS

Le passé explique le présent. J'ai essayé de le démontrer avec un article "Blagnac fille des eaux et des vents". (Revue Questions d'histoire n° 4)

Si le site géographique, le climat, la nature du sol font l'histoire d'une communauté, il en est de même pour les mots retrouvés sur de vieux parchemins : noms de lieux, de rues, sobriquets, qui, aujourd'hui semblent "parachutés" sur une ville, lient encore plus profondément le présent au passé.

Patronymie, toponymie, onomastique, latin et patois étant parfois jadis étroitement associés, j'ai décidé de faire revivre quelques mots oubliés et précieusement "collectionnés" au cours de recherches personnelles à la suite de la question suivante que me posa un enfant : "Que veut dire Uzou ?"

D'un coin de ma mémoire surgit la réponse (une ligne écrite par Monsieur Lavigne) : "Uzou vient du nom de Monsieur Uzou qui était parcheminier."

Voici donc mon modeste bouquet de mots découvert au hasard en parcourant de vieux documents concernant Blagnac pour la rédaction d'articles destinés à notre revue.

- **Albaredes** : ramiers.
- **Alleu** : terre sans seigneur.
- **Agriers** : droits perçus sur des terres (ager : champ).
- **Bassures** : parties basses d'un village.
- **Borda, borde** : ferme, métairie, domaine agricole. *Mots dérivés* : Bordebasse, bordenave, bourdette, les bordes, las bordas.
- **Cantayre** : chanteur. Patronyme de François Cantayre, premier maire de Blagnac (voir revue N° 1).
- **Casal** : maison rustique avec son enclos ou jardin attenant à la maison. *Mots dérivés* : casalier (voir cazalé, patronyme, propriétaire d'un casal)
Casales : au XII^e siècle, enclos autour de l'église sur lesquels étaient édifiées les maisons des tenanciers chargés de cultiver le domaine de Blagnac pour le compte du Chapitre Saint-Sernin.

ou emplacements à bâtir aux normes bien définies suivant les villages.

- **La Caoueca** : la chouette.
- **Claous** : enclos.
- **Cauquières** : réservoirs dans lesquels les tanneurs faisaient tremper les peaux.
- **Canet** : lieu couvert de roseaux.
- **Compoix** : anciens registres des domaines et de leurs propriétaires servant de base à l'établissement des impositions.
- **Condamine** : terre de labour.
- **Charroi (droit de)** : droit de portage.
- **Carrière** : rue, chemin, utilisé pour les charroirs. A Blagnac, nom d'un ancien propriétaire Monsieur Carrière, gendre de M. Vidal Double Secrétaire du Roi.
- **Cassagna** : Monsieur Cassanéa, avocat au Parlement.
- **Contourmus** : champ, enclos.
- **Confréries** : associations constituées sous l'égide de l'église. Objectifs : piété, assistance, entraide entre artisans de même métier, organisation de cérémonies religieuses surtout en l'honneur du Saint-Patron. Leurs revenus provenaient de dons, de legs, de cotises (cotisations) gérés par les marguilliers. Les statuts devaient être approuvés par l'évêque.
- **Dîme** : imposition rendue obligatoire sous Charlemagne pour le clergé ; elle était perçue sur l'ensemble des terres afin d'assumer les frais de culte.
- **Donats** : enfants donnés par leurs parents au Monastère toulousain pour y mener la vie religieuse. Ces donats entraient avec une dot en argent ou biens fonciers. Bernard, fils d'Affitamus de Blagnac fut offert à saint-Sernin "pac un maillol" en janvier 1137. N'oublions pas la ferveur spirituelle de cette époque.
- **Fabrique (la)** : organisme chargé de l'administration des biens et revenus de l'église paroissiale et destinés aux frais du culte et à l'entretien de l'édifice. Cet organisme comprenait un Conseil de Fabrique (maire, curé, notables), un bureau des marguilliers (comité d'exécution) et des marguillieres pour l'entretien du linge.

- **Faire courir le bassin** : expression signifiant faire circuler le plateau de quête.
- **Fonsorbes** : fontaines des saules.
- **Fontanilles** : petites fontaines.
- **Ganelou** : lieu-dit du nom des propriétaires Jean et Antoine Ganelon, capitouls, seigneurs de Seilh et des Tricheries (1545).
- **Hautûres** : parties hautes d'un village.
- **Maillol ou Mailhol** : jeunes vignes.
- **Malard** : de François de Malard , gouverneur du Château de Penne ancien capitoul et juge de Blagnac, mari d'Isabeau Devoisins, fille de Gabriel Jean Devoisins, Baron de Blagnac et de Jeanne de Cornac; son nom fut donné à des fontenilles et à la rue où existe sa maison.
- **Maniban** : Voir revue N° 2, pages 16 et 17.
- **Mola** : masse.
- **Marguil ou Piscatum** : endroit ou droit de pêche.
- **Marguilliers** : du latin matricularis, qui vient de registre (voir Confréries).
- **Nauzes** : lieu noyé par les eaux ou lieu marécageux.
- **Obit** : dons fait au prêtre destinés à des messes anniversaires célébrées pour le repos de l'âme d'un défunt.
- **Oms ou Oumette** : ormeaux.
- **Paissières** : barrages ou digues sur le fleuve faits de pieux plantés en biais entre lesquels on entassait des pierres et des branchages ; dans ces retenues d'eau, le poisson abondait.
- **Pastencs** : pâtures.
- **Paréages ou Pariages** : Chartes des droits et devoirs signés entre un possesseur de terre et le défenseur de cette même terre.
- **Périé, Peyrous, Peyros** : cailloux, cailloux roulés.
- **Peyramur** : vieilles murailles, restes de murs d'enceinte ou d'édifices.
- **Peyrères** : lieux pierreux ou vieilles murailles.
- **Piscatum** : (voir marguil).
- **Plantiers** : plantations de vignes.
- **Pacot (Pointe de)** : de Monsieur Pacot, architecte (XVIII^e siècle).
- **Poucourou** : ormeaux.
- **Ramier** : lieu planté de rames (peupliers) dans les bassures d'un village.

- **Sauze, Saoulous** : saule.
- **Sirvent** : agent chargé de la perception de la redevance des paissières.
- **Tasque** : Taxe similaire à la dîme, la taille.
- **Uzou** : lieu-dit du nom du propriétaire de la métairie Monsieur Uzou ou Uzon, maître parcheminier à Saint-Cyprien.
- **Vinhals** : vignes.

NOTES

Je n'ai pu à ce jour départager deux historiens de Blagnac sur l'origine des mots Buches et Coucourou. Pour Monsieur Suran, dans un article de 1965, il s'agirait de deux noms de propriétaires terriens. Pour Monsieur Lavigne, Buches ne veut rien dire et Coucourou viendrait de poucourou : ormeaux. Et pourquoi pas du patois "l'escuro" signifiant l'écureuil ? Ce petit animal qui fut toujours très présent sur le sol blagnacais et qui se promène encore dans nos parcs et jardins mériterait bien d'avoir "son chemin".

Si vous avez des preuves sur l'origine de ces deux mots, contactez-moi, un "courrier des lecteurs" en fera mention dans la prochaine revue.

Gabrielle MEZEIX

BIBLIOGRAPHIE

- Revue "Blagnac Questions d'histoire" n° 1 - 2 - 4.
- Article "Itinéraires Blagnacais" de Septembre 1965 par J.M. Suran.
- Cartulaire de Saint-Sernin, éd. Doat.
- Entretiens téléphoniques début 1995 avec : le Père Rocacher, le Chanoine Nègre et Jacme Taupiac.
- Chronique de Pierre Gérard, conservateur en chef des Archives de Midi-Pyrénées et de la Haute-Garonne. "Blagnac au fil des temps", Forum d'avril 1979.
- "Histoire de Blagnac" par Monsieur Lavigne, édition de 1978.
- Histoire de Carbonne" par Monsieur Ménard, édition de 1985.
- "Familles Nobles et Notables du Midi-Toulousain au XV^e et XVI^e siècles", Tome XSE-Y de André Navelles, publication R.H.M. 1992.
- Dictionnaire occitan - français par ALIBERT (Louis), Institut d'études occitanes, Toulouse 1978.

BLAGNAC PETIT VILLAGE : vive la musique !

Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, une "fièvre" musicale s'empare de notre pays. Chaque ville, chaque village veut avoir un orphéon et surtout une fanfare dont la musique entraînante plaît à la foule.

Peu après 1900, Toulouse compte une trentaine de formations musicales et Blagnac arrive au second rang dans la Haute-Garonne. Notre village s'enorgueillit de posséder un orphéon, une chorale, et au moins trois fanfares : "Les Enfants de Blagnac", "La Lyre Blagnacaise" et l'Union Musicale".

Cette dernière à laquelle nous allons nous intéresser, semble la plus ancienne et durera plus longtemps que les deux autres. En 1914, le jour de l'inauguration de la ligne des tramways (voir le numéro 11, page 13 de notre revue), les journalistes de toutes tendances sont impressionnés par l'excellence de son interprétation et par les nombreuses médailles qui ornent sa bannière.


Un petit groupe de jeunes amis, ayant quelques notions de musique apprises au collège, fonde cette société le 1^{er} Novembre 1877. Ils ont pour nom : Antonin Pressac, Etienne Dauriac, Jean Cassagne, Jean Rouy, Michel Montassé et Patrice Bertrand. L'idée leur en est venue après le concert donné par la Fanfare de Colomiers au cours d'une fête religieuse organisée en 1876 par le curé de l'époque M. de Lafaurie.

Ces jeunes musiciens sont pleins d'enthousiasme, mais leur nombre n'est pas suffisant : il leur faut trouver des adeptes. Pour cela, ils inventent un stratagème décrit dans le petit livret édité en 1927 pour le cinquantième de cette société.



M. Antoine Pressac
(coll. G. Auzemberger)

Ils se constituent en orchestre pour "démontrer qu'il est plus facile qu'on ne croit de faire partie d'une société musicale instrumentale ... Ils se réunissent dans un local qu'ils tiennent caché, où ils jouent deux ou trois fois par



FANFARE
L'UNION MUSICALE
DE BLAGNAC

❖ PROGRAMME ❖

DES

MORCEAUX QUI SERONT EXÉCUTÉS

Le 7 Mars 1920

A 4 heures du soir

1. Union et fraternité L. Rouy
2. Ouverture Le Recueil des Bonheur. Priot
3. Les Alpes Célèbres L. Rouy
4. Marche Vierge Savotte L. Rouy
5. A. Rouy
6. Grand Bal

Le Chef de Musique,
A. PRESSAC.

Un programme (fonds R. Caussat)



L'Union Musicale en 1927 (coll. J. Moncamp)

de haut en bas et de gauche à droite : (d'après les souvenirs de M. Moncamp)

1^{er} rang : Thedie François, Carreyn Marcel, Laborie Louis, Calac Bernard, Sales Jean-Marie

2^e rang : Granadel, Vincent Germain, Pages, Sabattier, Florac (porte bannière) Barthet, Descousse, Rivière Louis, Ichac, Satgé, Bonnefille Marius, Bonnel Raymond.

3^e rang : Bonnel Edmond(non musicien), ?, Roumanguière, Moncamp Antonin, Miquel, Jossieran, Pradet fils, Cammas, Bert, Pradet père, Amiel, Rivière Raymond, Latché, François, Capelle Jacques.

4^e rang : Miquel, Bonnefille, Prady, Duffau, Montassé (chef), Dr Pressac (Président), Nadal, Bégué Louis, Baccalerie, Ruffie, Astre, Marques Blaise, Rocolle (coiffeur), Galland Jean.

semaine des morceaux faciles comme le quadrille de la *Périchole* et autres ...".

Le résultat ne se fait pas attendre : les jeunes gens, attirés par cette musique, trouvent l'endroit d'où elle sort et veulent aussitôt se faire inscrire comme membres. Ils sont une trentaine. Après avoir élaboré le règlement et obtenu l'autorisation de la Préfecture, cette société se donne un nom "L'Union Musicale de Blagnac" et un chef M. Simonin.

Les leçons commencent. Les membres connaissant un peu la musique instruisent les autres. Les élèves ainsi "dégrossis" sont ensuite pris en groupe par M. Pressac. Quelques temps après, "avec beaucoup de trac", la fanfare se produit en public. Les applaudissements chaleureux des auditeurs encouragent ces jeunes musiciens qui pensent alors à préparer un concours "à la condition toutefois que la date ne soit pas trop rapprochée".

Soutenus par ce projet, ils se mettent au travail, suivent avec application toutes les répétitions, s'entraînent chez eux et font rapidement des progrès.

Les 10 et 11 Juillet 1880, ils participent à un concours à Bordeaux dans "le groupe des débutants" comprenant six sociétés. L'Union Musicale obtient une médaille de vermeil et se classe deuxième. Elle rentre à Blagnac "triumphante, heureuse de montrer les récompenses obtenues".

Ce premier grand succès est "le précurseur de beaucoup d'autres". En effet, cette société va, jusqu'en 1913, participer à de nombreux concours et remporter à chaque fois des prix importants. Elle le doit "au dévouement et aux efforts opiniâtres d'Antoine Pressac (devenu chef en 1882 en remplacement de M. Simonin) qui mit toute son activité et toute son âme au service de l'Union Musicale".

Cet avocat, aux origines blagnacaises remontant au moins au XVIII^e siècle, était véritablement "habité par la musique". L'une de ses petites-filles a évoqué quelques anecdotes qui lui ont été transmises par son père le Docteur Guillaume Pressac : "dans sa maison, rue de la Croix Blanche, son métronome trônait sur la table familiale même pendant les repas ; souvent il fredonnait en étrillant ses chevaux et battait la mesure avec un brin de paille ...".



L'Union Musicale en 1935 (coll. J. Moncamp) : La relève est assurée.
 Nous voyons au 2^e rang en partant du bas Jacques Moncamp et Roger Carrat (coll. J. Moncamp)

Musicien mais aussi compositeur, il crée des morceaux faciles pour encourager les élèves débutants et des plus compliqués pour son propre plaisir. A la suite d'un concours à Bayonne, en Avril 1883, où la société a remporté tous les premiers prix, il s'est vu remettre une baguette en ivoire. Les voyages de l'Union Musicale sont très appréciés des sociétaires car au plaisir de jouer s'ajoute celui de "voir du pays" entre amis. Pour en juger, le

manuscrit de Blaise Marques, arrière-grand-père de M. Yves Carrat, est un témoignage précieux. Il y note tout : les lieux de concert ou de concours, les gares rencontrées, les hôtels et les restaurants, les visites, les morceaux joués, les prix obtenus.

En 1900, il a 21 ans, et va, avec dix-huit autres musiciens, les 5, 6 et 7 Octobre à Carcassonne donner un concert. Tous visitent la Cité et la ville, ainsi que La Nouvelle, "un village au bord de la mer" et Perpignan où se ils se promènent sur les remparts.

En 1903, les 6 et 7 Septembre, c'est le concours de Luchon. "La société, écrit-il,* reprit beaucoup : 38 musiciens, beaucoup de nouveaux élèves rentrent ... Les concours eurent lieu à 8 heures du matin à l'école des filles : premier prix à vue, premier prix d'exécution. Le soir à 3 heures à la salle du Théâtre du Casino grand concours d'honneur ... très bien joué : premier prix, une médaille et 500 francs de prime. Le soir à 8 heures nous avons donné un grand concert au casino devant une foule énorme, nous fumes très applaudis ... En arrivant à Blagnac, on nous apporta des bouquets. Le dimanche après nous donnâmes un grand bal afin de fêter le succès que nous avons eu à Luchon".

En Juillet 1904, au concours de Carcassonne, l'Union Musicale forte de 45 exécutants "eu un grand succès et remporta trois premiers prix avec une prime de 250 francs ... Le dimanche soir nous assistâmes à l'embrasement de la Cité, tout était en feu, on aurait dit voir un véritable siège ..."

* Son style, son orthographe ont été respectés.

En Juin 1906 "la société fit un concours à la ville de Cahors ...". Comme à Carcassonne, elle remporta les trois premiers prix "plus le premier prix de direction pour le chef Pressac, médailles, couronnes et prime de 200 francs ". Il donne son impression sur Cahors : "quant à la ville, elle est assez coquette : c'est une petite ressemblance à Luchon ; mais un terrain plus pauvre. On ne trouve que de la pierre ; pour culture, le tabac ; un peu de vigne et le trafic des truffes".

En Avril 1908 "L'Union Musicale "va à Pau. "Nous partîmes de Toulouse le dimanche 26 à 6 heures, nous arrivâmes à Pau à 1 heure. Il fit deux belles journées, nous fûmes logés à la rue de Foix au restaurant de Madame veuve Paris ... Nous eûmes un grand succès. Nous étions 35 exécutants, il y avait 5 bugles : Bertrand, Rominguières, Moncamp, Cyr, Granadel, 3 premiers pistons : Guimbaud, Cassagne, Guérard ... ". Ils reviennent à Blagnac avec les trois premiers prix, une palme, une médaille et 200 francs.

L'année suivante, les 29, 30 et 31 Mai, ils partent "par expres" à Bayonne. Ils vont à Biarritz voir l'océan et le lendemain les concours se déroulent "... le soir eu lieu le concours d'honneur, c'est là que nous avons grande lutte car nous avons deux sociétés contre nous : Les Enfants de Meillan et les Pompiers de St Ay que nous battîmes emportant le premier prix avec une prime de 800 francs. Jamais nous n'avions eu tant de succès ; vifs applaudissements...".

En 1913, le succès est aussi grand à Agen. Mais la guerre de 14-18 va faire subir un long temps d'arrêt à L'Union Musicale. Mis à part quelques concerts donnés à Blagnac, elle ne reprendra ses activités qu'en 1927 avec un nouveau chef : M. Montassé, Antoine Pressac étant décédé le 21 Décembre 1925 à l'âge de 74 ans. Le Docteur Guillaume Pressac en sera le Président.

Elle participe à de nombreux concours en France et même en Espagne, va très souvent à Cauterets donner des concerts; à Blagnac, elle anime la fête de Ste Cécile ou celle des écoles, elle est en tête du cortège le 11 Novembre. Ses participants portent une casquette ornée d'un cordon et d'une lyre dorés et recouverte de tissu blanc pour les grandes occasions.

Vers les années 1969-70, pour des raisons propres à chacun de ses membres, l'Union Musicale termine "sa longue et brillante carrière".

Mais les notes de musique s'élèvent toujours dans le ciel blagnacais grâce à la clique devenue "Batterie-fanfare" ou "Harmonie-Fanfare" et classée parmi les quatre meilleures de France.

Tout dernièrement, les 14 et 15 Septembre, ses cinquante ans ont été fêtés avec un grand éclat.

Que vive longtemps la musique !

Suzanne BERET
Septembre 1996

SOURCES

- "Souvenir du Cinquantenaire de l'Union Musicale de Blagnac", Toulouse, Imprimerie des Arts 1927.
- Carnet manuscrit de Blaise Marques (écrit de 1900 à 1913).
- Témoignages de Madame G. Auzumberger et de Monsieur J. Moncamp.

Je remercie infiniment ces deux personnes ainsi que la famille Carrat et je prie M. Moncamp de bien vouloir m'excuser de ne pas avoir écrit tout ce qu'il a eu l'amabilité de me conter.

Sous la photo de la page 19 de notre précédente revue, il s'agit du boulanger LARRIFU.

AU FIL DES RECHERCHES ...

"CATHERINE EST RETROUVEE".

Dans la revue numéro 5 page 6, j'ai parlé de Marquette Cassagne (ou Cassaigne). J'ai écrit que je n'avais pas "trouvé trace" de Catherine Boniface, sa seconde fille née en Février 1767. Ce qui était vrai en 1992 ne l'est plus aujourd'hui. En effet, cette année, j'ai fait la connaissance de l'épouse d'un de ses descendants séparé de cette ancêtre par sept générations.

Catherine Boniface s'est mariée avec Jean Bégué. La naissance de leur fille Marquette en Mars 1793 l'atteste. Mais l'année 1792 manque dans les registres paroissiaux de Blagnac et il est bien difficile de savoir qui est ce "Jean Bégué" dont le prénom et le patronyme sont si répandus. Heureusement, même les gens modestes faisaient, à l'époque, un contrat de mariage. Après quelques heures de recherches, j'ai trouvé celui de Jean Bégué et de Catherine Boniface passé le 2 Mars 1792, devant Maître Achille Durand, notaire à Blagnac.

Jean Bégué est le fils de François et Guilhaumette Bézard. Sa date de naissance est alors facile à trouver : le 24 Septembre 1767. Il descend d'une longue lignée de cultivateurs blagnacais. Ses parents se sont mariés en Juillet 1759 et sont déjà décédés en 1792, lors de son mariage.

Agé de 25 ans "il procède comme personne libre et indépendante néanmoins assisté du vouloir et du consentement de Jean Pierre Gerlin, son beau-frère de Fenouillet, de Jean Bégué son oncle et parrain, de Jean Bézard aussi son oncle".

Catherine Boniface "procède du vouloir et du consentement de sa mère, de Jean Clair Rocolle son parastre, de Dominique Traigné son oncle maternel". Sa dot se compose de linceuls (draps), serviettes etc ... d'une valeur de 50 livres et d'un terrain aux Ramiers valant 60 livres.

Jean Bégué possède une maison "rue de la Sarrazinière" évaluée à 100 livres.

Catherine et Jean auront six enfants : deux filles et quatre garçons dont l'un

est décédé à l'âge de cinq mois. Ils vivront à Blagnac et y décéderont, Jean en 1816 et Catherine en 1839.

Ce fait montre que l'"Histoire" peut, le plus souvent, être enrichie par de nouvelles recherches.

Suzanne BERET
Octobre 1996

SOURCES

- Renseignements donnés par Madame Hélène AURELLE.
- Archives municipales de Blagnac
Série E: 1E 3 à 1 E 13
- Archives Départementales de la Haute-Garonne.
3E 19973

* * * * *

"RESISTANCE DES 1940"

LES DÉBUTS DE L'ESPRIT DE RÉSISTANCE EN HAUTE-GARONNE

Rapport du préfet de Toulouse le 30 octobre 1940 (extraits)

"Tous les renseignements recueillis sont concordants : la population de la Haute-Garonne est dans son ensemble hostile à un rapprochement avec l'Allemagne. Elle souhaite la victoire anglaise, elle y croit, et elle y voit le salut de la France (...)

Deux facteurs ont agi et agissent encore dans ce sens : la propagande anglaise et l'esprit d'opposition au gouvernement. (...) Tous les éléments définitivement réfractaires à l'influence gouvernementale trouvent leur point de ralliement - le seul où ils puissent actuellement faire de l'opposition sans trop se compromettre - dans l'esprit de revanche contre l'Allemagne.

Aucun acte public, naturellement, mais propagande constante de "bouche à oreille" où il est très difficile de distinguer les mobiles de l'esprit partisan de ceux du sentiment national (...) En cette période où le public recherche passionnément des informations sur les événements en cours, les émissions anglaises sont partout régulièrement écoutées. Dans chaque foyer, dans les villages les plus reculés de la campagne, cette propagande étrangère porte chaque soir ses coups répétés contre le gouvernement.

(...) L'opinion sort peu à peu de sa passivité - j'entends la partie de l'opinion, chaque jour plus nombreuse, qui désire collaborer à l'oeuvre de rénovation nationale. Quant à la fraction opposée, aucun signe de résistance. En dehors de la propagande communiste, qui n'a pas désarmé et contre laquelle, sur les points isolés où elle apparaît, s'exerce une répression impitoyable, aucune agitation ne se manifeste nulle part de façon apparente.

Cet état de l'opinion n'implique pas qu'une adhésion générale soit donnée à l'oeuvre du Gouvernement. Une grande partie de la masse reste encore indifférente. Elle paraît subir plutôt qu'accepter les réformes actuelles. Il est même certain que des espoirs de revanche sommeillent encore dans bien des coeurs (...)"

SOURCES

Cité par Daniel Cordier

"Jean Moulin, l'inconnu du Panthéon" Tome III - Editions J.C. Lattès

A rapprocher, ou confronter, à l'opinion d'Henri Amouroux : "40 millions de pétainistes" - Editions R. Laffont

HARO SUR LES INSTITUTEURS

Rapport du préfet de l'Isère (extrait) novembre 1940

"... Toutes les oppositions aux mesures de rénovation ne se recrutent pas chez les communistes. Socialistes des villes et des campagnes, syndicalistes de

l'Enseignement primaire, les uns et les autres nombreux dans le Dauphiné n'ont nullement désarmé.

Socialisme et communisme ont connu une intimité trop étroite de pensée et d'action pour qu'il soit permis de vouloir détruire le second tout en négligeant de surveiller le premier.

Quant au syndicalisme de l'Enseignement, certains de ses dirigeants sont encore en fonction, attendant l'heure favorable pour transformer en action une opposition actuellement muette. Ces éléments sont étroitement surveillés et continueront, le cas échéant, à faire l'objet de ma part de mesures de déplacement ou de proposition de révocation".

On pourra lire avec intérêt, concernant la résistance des instituteurs syndicalistes et socialistes, "La ballade du Miquelet, racines ariégeoises d'une résistance", par H.R. CAZALE, ouvrage disponible à la Maison de l'Histoire, à Blagnac..

MAISON DE L'HISTOIRE

L'EXPOSITION

La Maison de l'Histoire propose actuellement et jusqu'en mai 1997 une exposition "ETRANGERS & RESISTANCE" sur le thème de la Résistance des étrangers dans le midi toulousain.

La Résistance des étrangers fait partie de la Résistance française. Dans le midi toulousain, leur contribution a pris une ampleur considérable. Ce sont les singularités de ce combat qu'évoque l'installation présentée à la Maison de l'Histoire.

Du "Guernica" de Picasso à une "rue de la mémoire", en passant par "l'affiche rouge", l'exposition rappelle l'engagement, parfois jusqu'à la mort, de ces étrangers antifascistes qui, malgré leur accueil dans les "camps de la honte", ont lutté aux côtés des Français pour combattre les forces nazies.



Un groupe de combattants des Brigades Internationales en Espagne.

Les filières belges et anglaises de passage par les Pyrénées se mettent en place très tôt; elles marquent un autre aspect de l'action des étrangers dans la Résistance.

Création originale du Cerravhis, l'exposition est constituée de photo-collages, d'un travail sur des documents, de type "historico-plastique". Une programmation de films, diffusés au sein de l'exposition, est proposée au public tant en consultation individuelle (borne vidéo) qu'en salle multimédia pour les groupes.

Les objectifs de l'exposition :

- montrer les origines différentes (Espagnols, Italiens, populations venues de l'Europe de l'Est, Alliés...), les différences de milieux et même de projets, et faire ainsi d'abord apparaître la spécificité et le rôle des Résistants étrangers;
- dépasser les schémas manichéens en amenant à réfléchir aux rapports entre occultation/intégration/mythification de cette résistance, entretenus dans les mémoires collectives;
- organiser dans un lieu symbolique - la Maison de l'Histoire - des animations programmées (diffusion de films, débats...) qui suscitent la confrontation de plusieurs mémoires;
- développer des regards croisés entre les nationaux et les populations d'origine étrangère.

Nos partenaires pour cette exposition sont le Goethe Institut, la Bibliothèque Municipale de Toulouse et la Caisse d'Epargne de Midi-Pyrénées. Cette exposition entre par ailleurs dans un programme plus large, incluant d'autres expositions, des colloques... dont le thème est la Résistance et l'Europe. Plusieurs manifestations seront organisées en 1997 à la Maison de l'Histoire et à Toulouse (avec le soutien du Rectorat, de la DRAC, du Conseil Général, du Conseil Régional...).

LE CONCOURS DE LA RÉSISTANCE

Dans le cadre du concours de la Résistance, proposé comme chaque année aux élèves de collèges et lycées, le Cerravhis dispose d'une large documentation et se tient à leur disposition pour les accueillir et les aider dans leurs recherches. Le thème de cette année concerne les femmes dans la Résistance, et il faut rappeler que trois films du Cerravhis sont des portraits de femmes remarquables :

- "Portrait de Jacqueline Bernard", du mouvement Combat
- "Contre le glissement du souvenir" autour du témoignage de Germaine Tillion, membre du réseau du Musée de l'Homme, et déportée
- " Claude Gérard", une des seules femmes responsable de maquis

Ces films sont bien évidemment disponibles en projection libre et gratuite à la Maison de l'Histoire.

NOUVEAUX FILMS

Les derniers films réalisés par le Cerravhis sont :

- un portrait de Jean-Pierre Vernant intitulé "NOUS", film de 52 minutes retraçant l'itinéraire résistant de ce grand intellectuel qui est aussi un homme d'action.
- Egalement un portrait de Paul Debauges : "D comme DUCARRE", film de 52 minutes. Professeur de maths au lycée Fermat, Paul Debauges a été l'un des responsables du Comité Départemental de Libération.

Visibles à la Maison de l'Histoire, ces deux films seront diffusés prochainement à la télévision.



Rosine Bet, jeune italienne de la 35^e Brigade Marcel Langer, qui eut une fin tragique lors de l'attentat des Variétés le 1er mars 1944.



Deux maquisards espagnols lors de la Libération de la Dordogne.



"je sentais dans la poche de mon manteau les journaux attachés par un, deux ou trois exemplaires à un caillou... on pouvait facilement lancer ces petits paquets, le vent ne risquait pas de les emporter, et leur présence ne pouvait qu'attirer le regard des gens..."

les cailloux-tracts de Gerhard Leo, jeune anti-nazi du mouvement Allemagne Libre.

Heures d'ouverture :
du mardi au vendredi : 15 h à 18 h 30
le samedi : 10 h à 12 h 30